

Charenton

n° 288

Octobre 2024

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



DÉCRYPTAGE
Retour sur la rentrée page 10

GRAND ANGLE
L'école de la culture page 15

RENCONTRE
Jenna Agbodjian Prince page 19



Signature, le jeudi 26 septembre à l'Hôtel de Ville, entre le Maire, Hervé Gicquel, et Catherine Mathieu, Présidente du Tribunal judiciaire de Créteil, de la labellisation du Point justice de Charenton. La Municipalité proposait, depuis de nombreuses années, trois types de permanences gratuites d'accès au droit (avocats conseils, conciliateur de justice, défenseur des droit). Ce nouveau label marque la centralisation de l'offre d'information et de consultation juridiques disponibles sur la ville. Elle permet également aux Charentonnais d'accéder aux autres Points justice du département afin de bénéficier d'expertises complémentaires. L'offre à Charenton pourrait s'enrichir à plus ou moins long terme en accueillant de nouveaux professionnels spécialisés dans d'autres secteurs juridiques, tel que le notariat. La signature s'est déroulée en présence de Pascal Turano, 1^{er} adjoint, Laurent Leguil, Conseiller municipal chargé des Affaires juridiques et de l'Accès au droit, et de plusieurs intervenants du Point justice.

Sommaire

4 Retour en images

sur les événements
des dernières semaines

9 En bref

10 Décryptage

"Retour sur la rentrée"

12 Ici et là

14 Ensemble

15 GRAND ANGLE

"L'école de la culture"

19 Rencontre

Jenna Agbodjan Prince

20 Citoyens de demain

24 En direct

26 Au quotidien

30 Rendez-vous

32 Agenda

34 Tribunes d'expression libre

35 Bloc-notes



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • **Directeur de la publication** Hervé Gicquel • **Rédactrice en chef** Céline Lormier (01 46 76 47 93) • **Journaliste** Stéphane Legras. • **Ont collaboré à ce numéro** David Custodio, Céline Lormier, Mylène Sacksick-Leiblang **Photos** Jean-François Deroubaix, Stéphane Legras, services de la Ville, Communication de Saint-Maurice, Lola Frederich, William Béchet, Adobe Stock, Freepik • **Conception Graphique** Annabelle Brietzke • **Mise en page** Jean-Marc Hillereau, Stéphane Legras • **Impression** Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires **Distribution** Abdellatif Aïchi Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



L'édito

Hervé GICQUEL | Maire de Charenton-le-Pont | Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne



Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

Le mois dernier, les manifestations communales ont connu des records d'affluence au premier rang desquelles le Forum des associations dont l'organisation avait été revue en raison des travaux du marché du centre. La cérémonie des nouveaux habitants, les Journées Européennes du Patrimoine, la Fête de l'environnement et de la nature furent également couronnées de succès avec les Charentonnais présents en nombre. Ces week-ends riches en animations ont marqué la reprise des activités et confirmé la vitalité de notre tissu associatif et des activités municipales.

Ce numéro du *Charenton Magazine* évoquera aussi la rentrée scolaire. C'est toujours un moment important dans la vie d'un jeune comme pour sa famille. Que ce soit celles des premiers pas à l'école ou celles de la poursuite du parcours scolaire, les années se suivent et ne se ressemblent pas toujours. Mais notre ambition reste la même : offrir les meilleures conditions d'accueil et d'enseignement à tous les enfants charentonnais. Ce journal expliquera également

nos multiples actions pour faciliter l'accès de la culture à nos jeunes. L'actualité est marquée par des débats sur le déficit abyssal des finances publiques et sur de possibles augmentations d'impôts dans un contexte financier qui ne cesse de s'assombrir pour la France. Notre Municipalité a fait le choix de ne pas augmenter le taux de sa taxe foncière sur le bâti, comme c'est le cas depuis 2010. Nous respectons ainsi notre engagement de ne pas alourdir la pression fiscale des Charentonnais. Je vous invite à lire l'article de ce journal à ce sujet qui vous prouvera, je l'espère, nos efforts de gestion à tous les niveaux dans un contexte budgétaire singulier des collectivités territoriales.

Près de 200 Charentonnais ont également participé à la réunion publique organisée, le 17 septembre à l'espace Toffoli, en partenariat avec le Conseil Départemental du Val-de-Marne pour présenter les travaux d'aménagement de la piste cyclable ainsi que le renouvellement du patrimoine arboré de la rue de Paris à compter de cet automne. Les représentants des entreprises et commerces de la rue de Paris ont aussi été conviés pour échanger sur cette opération.

Ce projet structurant vise à apaiser cet axe de circulation en permettant à chacun des usagers, piétons, utilisateurs de vélos et voitures, de se déplacer en sécurité. Force est de constater que la "petite reine" ne cesse de convertir les Charentonnais, les salariés, comme les habitants de la métropole depuis le déconfinement. Notre Municipalité a souhaité accompagner ce mouvement dans le cadre de son plan vélo dont nous avons concrétisé la majorité des engagements.

Par ailleurs, je suis fier de vous annoncer que nos permanences (avocats conseils, défenseur des droits, conciliateur de justice) ont été labellisées "Point Justice" en présence de Catherine Mathieu, nouvelle Présidente du Tribunal Judiciaire de Créteil, le 26 septembre dernier. Ce label facilitera l'accès des Charentonnais à leurs droits et aux informations juridiques.

Enfin le mois d'octobre qui aura débuté avec la Semaine Bleue, avec des manifestations dédiées à nos seniors, se poursuivra sous l'égide de la solidarité avec "Octobre rose", manifestation au cours de laquelle les commerçants de la ville se mobilisent afin de récolter des dons pour la recherche contre le cancer du sein. Comme Maire, je me réjouis de cet esprit en faveur de l'entraide et de la solidarité, ainsi que de cet engouement pour cette cause juste. Une fois de plus, continuons toutes et tous à faire vivre cette fraternité qui correspond si bien à notre ville.

◀ RETOUR EN IMAGES ▶



PREMIÈRE INAUGURATION | Les joueurs de l'équipe seniors du CAP ont été parmi les premiers à fouler le nouveau terrain synthétique du stade Guérin, le dimanche 15 septembre. Le coup d'envoi de leur rencontre du 3^e tour de la Coupe de France a même été donné par le Maire, Hervé Gicquel. La Ville et le club ont en effet profité de ce match pour faire une première inauguration officielle de cette nouvelle pelouse, avec officiel coupage de ruban à la clef. Une inauguration officielle et festive interviendra le samedi 19 octobre, 1^{er} samedi des vacances de la Toussaint. Pour la petite histoire, le CAP s'est qualifié pour le 4^e tour de la compétition en battant l'US Torcy 2 buts à 1.



PRÉSENTATION SAISON T2R | C'est un des incontournables de la rentrée. L'équipe du Théâtre des deux rives de Charenton a présenté le samedi 7 septembre sa saison 2024-2025. Elle s'est déroulée en présence de nombreux artistes programmés, à commencer par Anne Nguyen, l'artiste associée à la saison. Etaient également présents le Maire, Hervé Gicquel, et son adjointe à la Culture Delphine Herbert.

LIBÉRATION DE CHARENTON ET SAINT-MAURICE | Le mardi 27 août, les Villes de Charenton et de Saint-Maurice ont commémoré, à Saint-Maurice, le 80^e anniversaire de leur libération. La cérémonie a réuni des associations patriotiques et de nombreux élus dont le Maire de Charenton, Hervé Gicquel, son adjoint aux Actions commémoratives, aux Anciens combattants et au Devoir de mémoire, Jean-Marc Boccara, le Maire de Saint-Maurice, Igor Semo et son adjoint aux Commémorations Mike Budacki.



◀ RETOUR EN IMAGES ▶



FORUM DES ASSOCIATIONS | De nombreux Charentonnais ont arpenté les stands du rendez-vous associatif de la rentrée. Renseignements sur les activités, démonstrations, initiations et inscriptions étaient au programme. De nombreux élus, avec à leur tête le Maire, Hervé Gicquel, et le Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne, Michel Herbillon, sont venus saluer les plus de cent associations présentes. A noter que cette année, travaux dans le marché obligent, elles avaient investi plusieurs salles du complexe sportif Nelson Paillou, en plus de la voûte du commandant Delmas et dans l'école Aristide Briand. Un grand succès !



< RETOUR EN IMAGES >



KIOSQUE EN MUSIQUES | Le cycle de concerts gratuits s'est poursuivi en ce début d'automne. Le samedi 21 septembre, c'est l'Harmonie de Vincennes qui s'est produite sous le kiosque de la place Aristide Briand. Cette même matinée, une animation musicale était aussi assurée par le Bry Harmonie Orchestra sur la place Aristide Briand et passage du Commandant Delmas dans le cadre des animations du marché. Kiosque en musiques s'est clos, pour cette saison, le samedi 5 octobre à 11h avec l'AMP du Perreux.



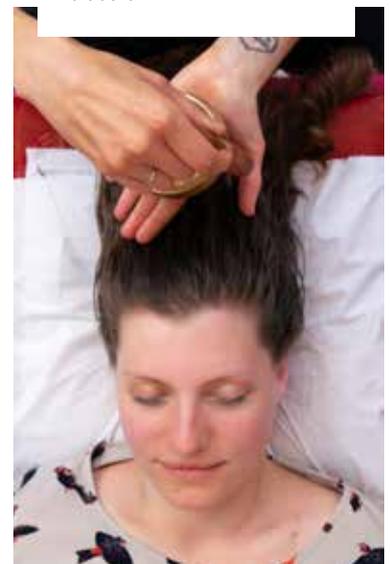
NOUVEAUX HABITANTS | Une réception de bienvenue des nouveaux arrivants charentonnais s'est tenue, le samedi 21 septembre à l'Hôtel de Ville, à l'invitation du Maire, Hervé Gicquel, et de l'équipe municipale. Elle était complétée par une balade en ville, l'occasion d'échanger et de découvrir l'histoire et le patrimoine de Charenton, en présence de Pascal Turano, premier Adjoint au Maire, Marie-Hélène Magne, Adjointe au Maire chargée du Développement Durable et de l'Ecologie urbaine ou encore de Michel Herbillon, Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne.



JOURNÉE BIEN ÊTRE | L'espace 24 de Charenton, dédié au bien-être à travers diverses prestations : Pilates, yoga... a proposé le 14 septembre une journée de découverte, devant l'Hôtel de Ville, avec la complicité gourmande du salon de thé, *Thé mon biscuit*.



EXPOSITION AU JAPON | Des élèves de l'Atelier municipal d'arts plastiques Pierre Soulages ont été exposés cet été à Hiroshima au Japon. Grâce à leur professeur de l'atelier charentonnais, Eijiro Ito, ils ont participé à l'exposition pour la paix dans le monde, qui visait à créer des liens culturels entre des élèves français et des enfants du monde entier. Ils ont présenté dessins, collages et mangas. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du Premier ministre du Japon, Fumio Kishida, et du Vice-gouverneur d'Hiroshima. L'exposition se tenait dans l'ancien bâtiment de la succursale de la Banque du Japon à Hiroshima.



< **RETOUR** EN IMAGES >



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE | Visite du T2R et de ses coulisses, découverte de l'Hôtel de Ville et notamment de sa salle des mariages, exploration des fonds de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie ou encore concert à la chapelle de Conflans ou exposition de véhicules anciens, sans oublier le lieu de mémoire que constitue la Maison du combattant... Cette année encore, de nombreux Charentonnais ont (re)découvert leur ville et son patrimoine le week-end des 21 et 22 septembre.



< RETOUR EN IMAGES >

RÉUNION PUBLIQUE | L'espace Toffoli était bien garni le mardi 17 septembre pour la présentation aux riverains de la rue de Paris des travaux d'aménagement de pistes cyclables sécurisées entre la Porte de Charenton et le cœur de ville et l'aménagement paysager de la rue de Paris. La réunion s'est déroulée en présence du Maire, Hervé Gicquel, et de plusieurs élus, dont Pascal Turano, Premier Adjoint au Maire, Marie-Hélène Magne, Adjointe au Maire chargée du Développement Durable et de l'Ecologie urbaine, Aurélia Girard, Conseillère municipale chargée de la Transition écologique ainsi que de Françoise Lecoufle, Vice-présidente du Conseil départemental en charge des infrastructures routières. Les travaux devraient débiter ce mois d'octobre. Plus de 3 millions d'euros vont être investis par le Département du Val-de-Marne et ses partenaires (Région Ile-de-France, Métropole du Grand Paris, Etat et Ville de Charenton). L'axe conciliera l'ensemble des usages et conservera une grande majorité des places de stationnement (la totalité pour les places dédiées aux personnes à mobilité réduite). Une trentaine d'arceaux vélos supplémentaires sera installée dans le cadre du projet. En parallèle, certains arbres seront abattus, mais davantage replantés, afin de permettre le renouvellement complet de l'alignement et la déminéralisation des trottoirs (nous y reviendrons plus en détails dans un prochain numéro). Les interventions progresseront d'Ouest en Est et sur deux fronts. Le cœur de ville sera traité en dernier. La fin des travaux est estimée à l'été prochain. Nous reviendrons plus en détail sur cette opération dans nos prochains numéros. Informations sur valdemarne.fr.



Jusqu'au 9 novembre à l'espace Art et Liberté, centre commercial La Coupole, 3 place des Marseillais.

VERNISSAGE A L'ESPACE ART ET LIBERTE | Sa nouvelle exposition, "L'Art de rien", est présentée jusqu'au 9 novembre. Son vernissage s'est déroulé le jeudi 26 septembre. Elle fait la part belle au talent du moindre geste, à l'utilisation de matériaux humbles et au dépouillement formel du presque rien. L'exposition présente des œuvres, des installations et créations surprenantes invitant à la rêverie.



FERME PÉDAGOGIQUE A LA RÉSIDENCE JEANNE D'ALBRET | Un cochon, une chèvre ou encore des canards... Le mardi 24 septembre, la ferme pédagogique Tiligolo avait investi les espaces extérieurs de la résidence autonomie Jeanne d'Albret. Tout au long de la journée, enfants des crèches, du relais petite enfance ou un groupe de la Parent'aise sont venus admirer, et parfois nourrir, cette mini-ménagerie, tout en échangeant avec les résidents.

JOURNÉE VILLE PROPRE | La ville organise régulièrement le grand nettoyage d'un quartier. Le jeudi 26 septembre, il s'agissait de l'avenue Jean Jaurès, des rues du Général Leclerc, Guérin, Victor Basch, d'Estienne d'Orves et de l'avenue de Stinville. Les prochaines interventions sont prévues les 10 octobre (rues du Petit Château, du Général de Chanzy, de Valmy, Marius Delcher et Felix Langlais), 24 octobre (villa Bergerac, rues des Bordeaux et de l'Archevêché) et 7 novembre (place Henri IV, rues du Parc, Labouret et Thiebault). A chaque fois, il est procédé à un nettoyage approfondi des trottoirs, de la chaussée, des espaces verts et du mobilier urbain.



VIGILANCE

ATTENTION À L'ESCROQUERIE AUX FAUX COURSIERS ET À LA LIVRAISON

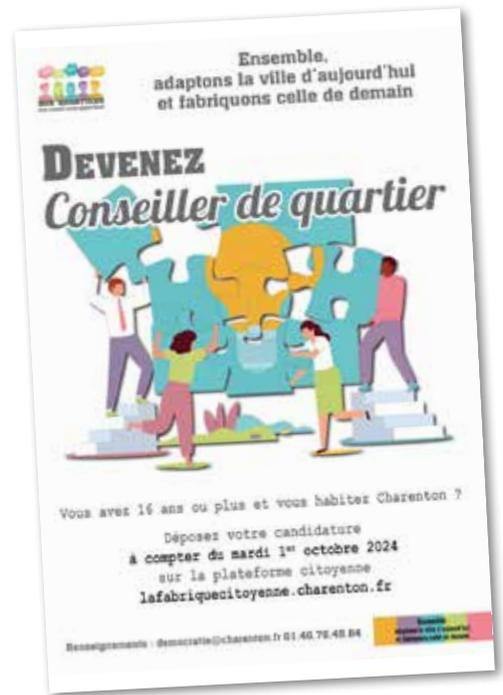


La Police nationale appelle à redoubler de vigilance face à la recrudescence de deux types d'escroquerie.

Avec celle aux faux coursiers, cela commence par un appel téléphonique. Votre banque vous informe que votre carte bancaire a été piratée ou que vous venez de faire l'objet de transactions frauduleuses. Puis, votre interlocuteur vous propose d'envoyer un coursier afin de récupérer votre carte bancaire, ainsi que votre code secret. Tout cela avec beaucoup d'assurance et de bienveillance afin de vous bernier et de réaliser un retrait ou un paiement frauduleux avec votre carte.

Vigilance également sur les livraisons. Plus classique mais toujours aussi efficace, vous recevez un sms ou un email vous indiquant que le livreur a besoin d'aide ou que le colis n'a pu être livré. On vous réclame alors de confirmer votre identité en communiquant les coordonnées de votre carte bancaire ayant servi à l'achat, des frais d'expédition ou d'affranchissement, des frais pour reprogrammer la livraison.

Les conseils des autorités : ne cliquez jamais directement sur un lien et rappelez vous-même votre banque.



SQUARE 3-9, RUE VICTOR HUGO

BIENTÔT UN NOUVEAU NOM



Les organisations Emmaüs International, Emmaüs France et la Fondation Abbé Pierre ont récemment rendu publics des témoignages de plusieurs femmes faisant état de comportements qualifiés d'agression ou de harcèlement sexuel entre la fin des années 1970 et 2005 de la part de leur fondateur.

Inauguré en novembre 2023, le jardin Abbé Pierre, situé rue Paul Eluard, entre les immeubles du 3 au 9 rue Victor Hugo, à Charenton a été aménagé dans le cadre d'un partenariat entre la Municipalité de Charenton-le-Pont et le bailleur social Emmaüs Habitat. La Ville est en lien avec les représentants d'Emmaüs Habitat et d'Emmaüs Solidarité pour prendre une décision conjointe de changement de nom. En attendant, la plaque au nom l'Abbé Pierre a d'ores et déjà été retirée à l'entrée du nouveau square, rue Paul Eluard.



RÉSULTATS DE L'ANNÉE

JEU DE DAMES POUR TOUS

Le club a participé pour la 3^e fois à la coupe de France, éliminé par Drancy 3 au 2^e tour (3 défaites, 1 match nul) après avoir éliminé l'entente Amilly-Tours au 1^{er} tour. De son côté, Guillaume Vuillemez a décroché un titre de champion de France en promotion B à Compiègne. Par ailleurs des membres du club ont participé à différentes compétitions : Guillaume Vuillemez 3^e de sa série à Drancy, Alexandre Péry 3^e du championnat de France excellence en semi-rapide, 3^e du tournoi de Glisy en 3^e série et 2^e du tournoi de Charenton, Antonin Péry meilleur jeune, et Régis Blot 2^e du tournoi de Moulins

Retour sur la rentrée

L'année scolaire 2024-2025 est lancée. Le point sur les chiffres clefs, les nouveautés, les changements de direction et les projets en perspective.



Rentrée des ateliers bleus

Ateliers philo, manga, théâtre, échecs ou yoga... A l'issue d'une consultation des familles en 2021, les activités périscolaires destinée aux 6-11 ans ont été améliorées avec des propositions originales et grâce à la mobilisation d'associations sportives et culturelles. L'an passé, 612 enfants étaient inscrits aux ateliers bleus (48% des effectifs). Onze associations, 2 intervenants extérieurs, 16 animateurs, un agent du service jeunesse et les maîtres-nageurs de Charenton sont mobilisés pour animer les 60 ateliers proposées. Les démarches d'inscription ont par ailleurs été simplifiées (procédure en ligne, permanence téléphonique service enfance...).

Échelonnée pour les petites sections sur plusieurs jours, la rentrée des classes a été sereine et ensoleillée pour tous. Des postes d'enseignants pourvus dans toutes les classes, deux changements de directions scolaires (La Cerisaie et Desnos), des équipes d'animation renouvelées pour mieux harmoniser les compétences et les profils, un nouveau marché de restauration scolaire, ou encore des travaux de ravalement dans la cour de l'école Aristide-Briand... Les nouveautés sont nombreuses pour cette rentrée scolaire.



Collège La Cerisaie

Résultats des examens

Qu'ils aient passé le brevet ou le bac 2024, les Charentonnais affichent des taux de réussite élevés.

BAC 2024

Lycée Robert Schuman

Nombre d'inscrits et présents : 284

Nombre d'admis : 252

Taux de réussite :

92% en Terminale générale, dont 78 mentions (22 assez bien, 50 bien, 6 très bien)

87% en TSTMG

89% en Bac pro commerce et accueil

58% en Bac Pro MOREA

Notre Dame des Missions

Nombre d'inscrits, présents et admis :

145 - 100% de réussite

139 mentions (28 assez bien, 67 bien, 44 très bien, dont 3 félicitations du jury)

BREVET 2024

Collège La Cerisaie :

Nombre d'inscrits : 154 élèves

(dont 148 présents)

Nombre d'admis : 113

76,4% de réussite

Mentions assez bien : 12,2%

Mentions bien : 28,4%

Mentions très bien : 25 %

Notre Dame des Missions :

Nombre d'inscrits, présents et admis :

178 - 100% de réussite

Mention assez bien : 10,6%

Mention bien : 30,3%

Mention très bien : 57,8%



Effectifs des élèves

Écoles maternelles et élémentaires publiques

1954 élèves au total. Cela représente 65 élèves de moins que l'an passé. 678 en maternelle (soit 30 classes au total) pour une moyenne par classe de 22,6 élèves. 1276 élèves en élémentaire (soit 54 classes au total) pour une moyenne par classe de 23,6 élèves.

Collège La Cerisaie

666 élèves au total, dont :
157 en 6^{ème}
168 en 5^{ème}
170 en 4^{ème}
171 en 3^{ème}

Lycée Robert Schuman

200 élèves en 2^{de} générale
54 en 2^{de} pro
151 en 1^{ère} générale
53 en 1^{ère} pro
53 en 1^{ère} techno
134 en Terminale générale
54 en Terminale pro
51 en Terminale techno

Groupe scolaire privé Notre Dame des Missions

Maternelle : 169 élèves
Élémentaire : 281 élèves
Collège : 724 élèves
Lycée : 458 élèves

Paroles de nouveaux directeurs

Olivier Le Dantec, école maternelle La Cerisaie

"Je suis ravi de prendre en charge la direction de l'école. Nous poursuivons le projet pédagogique et éducatif, avec en perspective de jolies sorties scolaires (à la ferme), des sorties culturelles (cinéma et théâtre) et la poursuite des interventions musicales dans les classes."

Aude Grimaldi, école élémentaire Desnos

"J'espère œuvrer avec une équipe dynamique pour favoriser la réalisation de multiples initiatives à l'école, comme le projet *Autour du Monde*, la musique avec les dumistes et une classe découverte *Volcans d'Auvergne*".

Christine Lindner : une assistante d'allemand à Charenton

Une initiation linguistique toute l'année et la perspective d'un voyage de 5 jours au printemps à Berlin... Les CP-CM2 d'Anatole France et les CM1-CM2 d'Aristide Briand (A et B) ont la chance, depuis deux ans, de bénéficier d'une assistante, Christine Lindner, qui leur apprend les rudiments de la langue allemande. Épaulée par la directrice Florence Ballayer, à l'origine du projet, Christine se réjouit d'accompagner ces enfants tout au long de l'année : "C'est agréable, les enfants sont enthousiastes, nous travaillons dans la bonne humeur, nous chantons beaucoup. Le voyage en Allemagne à venir (en 2025) est une grande chance pour tous !"



Du nouveau côté restauration

Le nouveau marché de restauration scolaire 2024-2027, contracté avec la société Convivio, propose une qualité de repas supérieure aux critères des lois EGALIM 2 et Climat et Résilience avec 60% de produits durables, dont 30% sont bio, une origine France exclusive sur l'intégralité des viandes et une diminution de la viande rouge au profit du poisson et des volailles labellisées. Par ailleurs, le conditionnement des 1600 repas par jour est effectué dans des bacs en inox, plus respectueux de l'environnement.

Plus d'infos sur : charenton.fr/famille/restauration



Livret scolaire pour les enfants "à besoins particuliers"

Élaboré en partenariat avec les directions scolaires, dans l'objectif de faciliter les transitions d'un établissement à l'autre, les livrets scolaires sont remis aux familles lors des réunions de rentrée*. Nouveauté : un livret spécifique pour les enfants "à besoins particuliers" a été initié dans le cadre du Projet éducatif territorial de Charenton. A Charenton, une cinquantaine d'enfants sont en situation de handicap notifiés par la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) et encadrés, pour certains d'entre eux, par un AESH (Accompagnants d'élèves en situation de handicap). A noter qu'il existe 2 ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire), l'une à l'école Aristide Briand, l'autre à Valmy. Les enfants présentant des troubles des apprentissages (TDAH, Dys) sont aussi pris en charge.

* Livrets consultables en ligne : charenton.fr/famille/education_liste_etablisements/

Dans ma ville ...

Le point sur les aménagements en cours. Certains ont déjà été détaillés dans nos précédents numéros.

Requalification de la place des Marseillais

Coût de l'opération : 1 882 000 € TTC
Partenaires : Métropole du Grand Paris, Etat, Département du Val-de-Marne, Région Ile-de-France.
Fin prévisionnelle des travaux : février 2025



LIBERTÉ M

RUE DE PARIS

NUE DE LA LIBERTÉ

Aménagement de quais avenue Winston Churchill

Charenton s'engage à aménager un nouvel arrêt de terminus ainsi qu'un arrêt de régulation/départ à proximité du site existant afin de : libérer l'espace actuellement occupé par le quai de bus du terminus de la ligne 109, "Liberté-Chanzy", pour permettre la création de la piste cyclable rue de Paris et améliorer la ponctualité de la ligne en créant un arrêt de régulation.

Coût de l'opération : 80 295 € TTC

Partenaire : Ile-de-France mobilités

Fin prévisionnelle des travaux : courant octobre 2024



Réhabilitation de la Maison du Combattant

Objectifs : grâce à une intervention de réhabilitation de la façade extérieure de la Maison du Combattant située 38 rue des Bourdonniers, cette opération vise à entretenir le patrimoine communal et participe à une démarche globale d'embellissement de la ville.

Coût de l'opération : 5 813 € TTC

Fin prévisionnelle des travaux : fin novembre 2024



BERCY 2



Réaménagement du poste de police municipale

Objectifs : la sécurité en faisant évoluer le fonctionnement de la police municipale 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et en augmentant le nombre de caméras de vidéoprotection. Pour ce faire, il est nécessaire de réorganiser les locaux de la police municipale en procédant à leur extension et leur réaménagement.

Coût de l'opération : 1 311 850 € TTC

Fin prévisionnelle des travaux : janvier 2025.

« ICI ET LÀ »

Réhabilitation de l'École élémentaire Aristide Briand

Coût de l'opération : 3 700 000 € TTC

Partenaires : Métropole du Grand Paris, Etat, Région Ile-de-France, Sipperec.

Fin prévisionnelle des travaux : décembre 2025



Aménagement de locaux associatifs, 14bis rue Jean-Baptiste Marty

Objectifs : afin de permettre à l'Amicale du 3^e Age (A3A), de bénéficier de locaux adaptés aux personnes à mobilité réduite, l'association va être relocalisée au 14bis, rue Jean-Baptiste Marty. Pour accueillir dans les meilleures conditions possibles l'Amicale du 3^e Age, les locaux vont être entièrement réaménagés, optimisés en matière de desserte des salles et dotés d'un ascenseur afin d'accéder à l'étage.

Coût de l'opération : 814 285€ TTC

Partenaire : Métropole du Grand Paris

Fin prévisionnelle des travaux : fin décembre 2024



Création du parc de l'Hôtel de Ville

Coût de l'opération : 1 087 084 € TTC

Partenaires : Métropole du Grand Paris, Région Ile-de-France, Etat, Département du Val-de-Marne

Fin prévisionnelle des travaux : février 2025.

on de
Maison
deux,
rimoine
générale

embre



Requalification du square du 11 novembre (Villa Bergerac)

Coût de l'opération : 607 960,33 € TTC

Partenaires : Métropole du Grand Paris, Région Ile-de-France, Etat, Département du Val-de-Marne

Fin prévisionnelle des travaux : février 2025.

QUAI DES

LA SEINE



SAMEDI 19 OCTOBRE Fête de la réparation et du réemploi

Pourquoi jeter ses objets quand on peut les réparer et ainsi les faire durer afin de consommer durable ? Oui, mais comment faire ? Quelques solutions seront présentées lors de la Fête de la réparation et du réemploi organisée par la Ville le 19 octobre ; un événement fédérateur qui présentera également l'enjeu écologique que constitue la réparation.

Programme
Grande braderie solidaire

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE Ressourcerie éphémère

Pour la 3^e année consécutive, la ressourcerie éphémère animée par La Pagaille est de retour pour collecter les objets qui ne vous servent plus et leur donner une deuxième vie. Vous pourrez y apporter tous les objets du quotidien qui peuvent resservir (livres, vêtements, vaisselles, bibelots, jouets, appareils électriques, meubles...). L'équipe peut vous aider à descendre des objets de chez vous. Des ateliers gratuits pour enfants seront proposés tous les mercredis après-midi du 2 au 16 octobre. La ressourcerie éphémère prendra fin lors de la Fête de la réparation et du réemploi, avec une grande braderie solidaire (lire ci-dessus). Vous pourrez venir y piocher à prix libre tout ce qui aura été déposé les semaines passées.

Tous les mercredis et samedis du 2 au 19 octobre, de 13h30 à 17h, au sein du bâtiment municipal du 2 rue de l'Archevêché.

La ressourcerie éphémère La Pagaille organisée du 2 au 19 octobre (voir ci-dessous) se termine ! Tous les dons collectés (vêtements, jeux, objets de décoration, meubles...) sont vendus à prix libre. L'occasion de dénicher des trouvailles à petit prix.

Repair Café

Organisé par Etincelles et Radicelles, cet atelier aidera à réparer les objets pour éviter de jeter et faire des économies. Ici, on répare, avec l'aide d'un bénévole bricoleur, les petits objets électriques et électroniques, les jouets, les objets utiles. Un objet par personne.

Coup de jeune pour vos baskets fatigués (*) Maison Sneakers vous invite à venir avec vos baskets pour les rénover, les nettoyer et les customiser dans une démarche écoresponsable.

De la couture au collage, vous apprendrez les techniques nécessaires pour prolonger la vie de vos chaussures et les personnaliser, avec l'aide de professionnels expérimentés.

SOS petits trous et taches sur vos vêtements (*)

La recyclerie Habitudes vous accompagne pour donner une seconde vie à vos vêtements troués ou tachés. A partir de 8 ans.

Mode désirable, mode durable

Marina Coutelan, conseillère en éco-responsabilité pour l'industrie de la mode et du luxe, partage ses trucs et astuces pour avoir du style sans alourdir son empreinte carbone. Repenser sa garde-robe,

accessoiriser, les bons plans pour acheter en seconde main... en 30 minutes, vous aurez toutes les clefs en main. Rendez-vous à 17h.

(*) Des matériaux de base seront fournis, mais n'hésitez pas à apporter vos propres fournitures pour affirmer votre style.

Samedi 19 octobre de 14h à 18h au sein du bâtiment municipal du 2 rue de l'Archevêché.
Tout le programme sur charenton.fr et plus d'informations au 01 46 76 52 01
ou par mail : ecologie-urbaine@charenton.fr.

SANS OUBLIER...

Un salon de jeux vidéo (bornes arcade) en matériaux recyclés pour enfants et adolescents, un atelier maroquinerie à partir de chutes de cuir (à partir de 8 ans), une broderie collective au profit d'Emmaüs Liberté, avec les artistes Mattea Manicacci et Fanny Le Rigoleur (à partir de 8 ans) et un atelier de réparation d'outils et collecte de matériel de jardinage avec Plant B et l'atelier d'auto-réparation vélo de Roues libres, le dimanche 20 octobre de 14h à 18h, place Aristide Briand.

LA RÉSIDENCE GABRIELLE D'ESTRÉES A FÊTÉ SES DIX ANS

Septembre 2014, l'Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de la rue Gabriel Péri ouvre ses portes. Le 12 septembre 2024, ses résidents, son équipe et la Ville ont fêté cet anniversaire en grande pompe. Ce sont les résidents qui avaient choisi le thème de l'animation musicale : le disco. Une après-midi au cours de laquelle ont notamment pris la parole Florence Bernard, Directrice de la résidence, et le Maire, Hervé Gicquel. Chantal Lehout-Posmantier, Adjointe au Maire en charge des Seniors était également présente.



L'école de la culture

Théâtre, Espace Art et Liberté, Médiathèques, Conservatoire, Archives ou Atelier d'arts plastiques... Tous les acteurs de la culture à Charenton multiplient, tout au long de l'année, spectacles, rencontres et ateliers avec les scolaires. Des actions répondant à la volonté de la Ville de donner accès à l'art au plus grand nombre et de favoriser l'éducation artistique. De son côté, la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie est accessible à tous.



Bienvenue chez vous

C'est la faute à Voltaire, projet mené par plusieurs structures culturelles de la Ville emmenées par le T2R, est emblématique de la volonté de la Ville de développer l'éducation artistique chez les enfants et les jeunes. Un des objectifs est d'aiguiser leur sens critique et de stimuler leur imagination. Ce dispositif va se déployer toute l'année scolaire autour de la chorégraphe Anne Nguyen, artiste associée à la saison 2024-2025 du T2R, et de quatre classes des écoles Pasteur et Anatole France. Elle va intervenir dans ces CM1 et CM2 au fil des mois afin de créer, avec 105 enfants, un spectacle avec Julie Timmerman artiste en résidence au T2R. Les quatre classes

assisteront d'ailleurs à son spectacle *Petite Zoé*, programmé cette année. Le projet, construit autour des *Misérables* de Victor Hugo sera donc mené en partenariat avec le Conservatoire et l'Espace Art et Liberté, qui interviendront eux aussi auprès des écoliers.

En parallèle, une rencontre est également prévue avec des collégiens de La Cerisaie qui travaillent sur la comédie musicale... *Les Misérables*. Trois rendez-vous rassembleront également tout ce petit monde, au T2R, avant une restitution publique qui s'y déroulera le 17 juin. A noter que *C'est la faute à Voltaire*, qui

réunit des enfants de quartiers très différents, est ancré sur le territoire et leur permet de ne pas être que spectateurs mais aussi acteurs, bénéficie d'une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Par ailleurs, comme chaque année, le T2R a construit une programmation spécifique pour les scolaires. Elle comprend cette année 17 spectacles destinés aux écoles maternelles et élémentaires mais aussi au collège et au lycée. En parallèle, des ateliers et des répétitions en public sont organisés pour initier le jeune public au spectacle vivant.





Tous les acteurs de la culture engagés

Les médiathèques accueillent, tout au long de l'année, les élèves charentonnais, de la petite section au CM2. Toutes les classes viennent une fois dans l'année pour une animation proposée par les bibliothécaires. Des thèmes variés et adaptés à chaque niveau leur sont proposés. Elles organisent également deux parcours. Le premier, *Art et nature*, en partenariat avec l'association Les Semeurs du Pont et l'Espace Art et Liberté, fait découvrir aux élèves de CE1 et CE2 différents lieux de la ville en lien avec la nature et l'art, pour une approche ludique de ce sujet essentiel. Par ailleurs, le parcours culturel dans Charenton est réalisé en lien avec toutes les structures culturelles de la ville (archives, T2R, Espace Art et Liberté, Atelier municipal d'arts plastiques Pierre Soulages, Conservatoire, Médiathèque du patrimoine et de la photographie) et permet aux élèves de CM1 et CM2 de découvrir les institutions culturelles de la ville.

Les médiathèques accueillent également tous les mercredis des groupes d'enfants des centres de loisirs et organisent un prix littéraire *Permis de lire* avec le collège La Cerisaie ou le lycée Robert Schuman.

De son côté, l'Espace Art et Liberté reçoit chaque saison près de 6000 enfants. Toutes les classes

d'élémentaire de toutes les écoles viennent deux fois dans l'année. Au programme : une vidéo sur l'exposition du moment, une visite de ladite exposition et un atelier pratique. Quant aux maternelles, de plus en plus de classes

de Charenton sont accueillies par l'équipe de l'Espace. Elles bénéficient d'une petite visite commentée de l'exposition où les élèves peuvent parler des œuvres, des couleurs, des matières.

Enfin, six professeurs du Conservatoire interviennent dans l'ensemble de nos écoles publiques, dès la grande section de maternelle à raison de 70h par semaine. Titulaires du Diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI), ils sont un support musical précieux à la réalisation des projets pédagogiques proposés par les professeurs des écoles, sur des thématiques précises, validées par l'Education nationale. Au sein de l'établissement scolaire ou au conservatoire, l'objectif de ces interventions pédagogiques est d'élargir la conscience musicale de chaque enfant sur plusieurs aspects : chanter, écouter, danser (expression corporelle), analyser les œuvres de différentes époques et styles, explorer des objets sonores, créer, improviser afin de développer l'imaginaire et l'écoute, élargir la maîtrise vocale, travailler l'aisance corporelle et être en capacité de s'investir dans un projet de groupe, favorisant aussi l'insertion, l'inclusion et la diversité. Comme quoi, le goût de l'art n'attend pas le nombre des années.



Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie

Ouverte à tous et installée dans un magnifique bâtiment, elle propose des fonds photographique mais aussi des documents tels des plans, d'une très grande richesse.

La Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie (MPP) a pour mission de collecter et constituer, classer et conserver, étudier, communiquer et valoriser les archives et la documentation de l'administration des Monuments historiques (patrimoine monumental, mobilier et archéologique), ainsi que le patrimoine photographique de l'État, riche de vingt millions de phototypes (négatifs et tirages) remontant aux origines de la photographie. Acteur essentiel de la conservation du patrimoine en France, elle est le principal contributeur des bases nationales Mérimée sur le patrimoine monumental, Palissy sur les objets mobiliers, Mémoire sur le patrimoine photographique. Elle met également à disposition du public ses inventaires d'archives



et son catalogue de bibliothèque, ainsi que la base biographique Autor. Créée en 1996, la MPP est un service à compétence nationale (SCN) relevant du service du Patrimoine au ministère de la Culture (direction générale des Patrimoines).

Si à Charenton, on en retrouve le siège rue du Séminaire de Conflans, la Médiathèque comprend un autre site, au fort de Saint-Cyr, qui lui n'est pas ouvert au public, où l'on retrouve les magasins de conservation et un laboratoire photographique.

Curiosité : la Matériauthèque

Cette collection, constituée pour créer un musée des matériaux dans les années 1930, est composée de plus de 3 700 éléments patrimoniaux : divers matériaux de construction (pierre, bois, métal, verre), objets (portes, fenêtres, carreaux, targettes) et outils qui proviennent des chantiers de restauration, de campagnes de relevés ou de donations de la part des artisans, architectes et particuliers. Présentée au palais de Chaillot jusqu'en 2003, elle a alors été mise en caisses et transférée au fort de Saint-Cyr. À la suite d'un important chantier des collections, la MPP présente une partie de cette matériauthèque (environ 600 pièces) sur son site de Charenton depuis l'automne 2019. Visite sur rendez-vous uniquement.

Pour tout renseignement : veronique.kientzy@culture.gouv.fr



Durant l'année, la salle de lecture est ouverte
du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30
11 rue du Séminaire de Conflans
Tél. : 01 40 15 76 57 / 01 40 15 76 59
mediatheque-patrimoine.culture.gouv.fr

JENNA AGBODJAN PRINCE

Capitaine de l'équipe de France de volley assis aux Jeux paralympiques

Volontaire, la joueuse du CNM Charenton volley-ball était à la tête de l'équipe de France de volley-ball assis lors des Jeux paralympiques Paris 2024. Une expérience inoubliable pour cette passionnée de volley qui a dû être amputée du pied suite à un accident, il y a trois ans.

Comment avez-vous rejoint l'équipe de France ?

Cela fait deux ans que je suis membre de l'équipe de France de volley-ball assis grâce au Président de mon club, le CNM Charenton volley-ball, Jérôme Leclercq qui, estimant mon profil intéressant, avait contacté l'entraîneur de l'équipe de France. Je me suis tournée vers cette discipline après un accident : il y a trois ans une voiture a roulé sur un de mes pieds qui a dû être amputé. Je porte à présent une prothèse. Auparavant, je pratiquais le volley "classique", longtemps au club d'Argenteuil puis, depuis quelques années, à Charenton. Le club propose une section volley assis où nous nous déplaçons en glissant par terre sur un terrain plus petit et où le filet fait 1m15 en mixte et 1m05 en féminin. Après plusieurs stages et quelques compétitions internationales je suis même devenue capitaine de l'équipe de France en juin dernier.



Et vous venez de participer aux Jeux...

Je n'aurais jamais imaginé faire une telle compétition. C'était un grand bonheur, de séjourner au village olympique puis de pénétrer dans la salle du parc des exposition de Villepinte, pleine à craquer avec une ambiance de folie. Tout était parfaitement organisé et bien adapté pour les personnes en situation de handicap. En plus ma famille était dans les gradins et les matches retransmis à la télévision. Un tel accueil, de tels encouragements de la part des supporters, était génial, magique. C'est cet engouement que je retiens, pas que nous avons perdu nos trois matches de poule, face à l'Italie, les Etats-Unis et la Chine, des équipes supérieures à nous, nous le savions. Cependant, nous avons démontré que notre technique, notre niveau de jeu avaient progressé. Je ne mesure pas encore ce qui m'est arrivé. Je sais juste que nous avons contribué à faire connaître la discipline. Nous ne sommes que 400 licenciés en France !

Pas de pose ?

Je vais prendre des vacances ! Puis je vais reprendre le chemin du gymnase en menant de front les deux pratiques, le volley assis, mes prochaines échéances sont la Silver Nation League à Prague et la reprise du championnat de France, mais aussi debout, que j'ai réussi à reprendre. Cela me procure énormément de plaisir. J'ai réussi à me réadapter après un tel accident, je fais mes courses, danse même parfois. Et je compte bien reconduire après avoir passé les examens pour régulariser mon permis. Ce sera sur une voiture automatique adaptée, avec une deuxième pédale d'accélération placée à gauche du frein, puisque forcément, c'est le pied droit qui a été touché...

Citoyens

< DE DEMAIN >



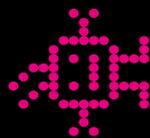
Vacances dans les ALSH...

Jeux d'eau, sortie au zoo de Vincennes ou animation sur le village des Schtroumpfs pour l'accueil de loisirs Conflans, visite à la maison du handball à Créteil pour l'ALSH Champ des alouettes ou encore visite au château de Champs-sur-Marne pour Aristide Briand... Retour en images sur les deux mois d'été des jeunes Charentonnais.



... mais aussi apprenantes

C'est devenu un incontournable de l'été afin de venir en aide aux élèves qui en ont besoin. Cette année encore, organisées et animées par des enseignants, les vacances apprenantes ont eu pour objectifs d'assurer la consolidation des apprentissages et de contribuer à l'épanouissement personnel des jeunes à travers des activités culturelles, sportives et de loisirs les après-midis, après les cours du matin.

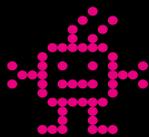


L'inclusion en dessins



A l'occasion des Jeux paralympiques Paris 2024, la Ville a lancé fin août la plateforme "Ensemble colorons l'inclusion à Charenton". Parents et enfants pouvaient y télécharger des dessins à colorier ou y déposer les dessins de leurs bambins autour des valeurs de la détermination, de l'inclusion et du respect. Les accueils de loisirs ont bien sûr joué le jeu, à commencer par les ALSH Conflans et Anatole France.





Des lycéens de Schuman aux Jeux paralympiques...

Trente-trois élèves de seconde du lycée Robert Schuman se sont rendus à Roland Garros, le vendredi 6 septembre, pour assister à la finale simple femme de tennis fauteuil des Jeux paralympiques. Installés en loges au plus près du terrain, ils ont pu apprécier la victoire très disputée de la japonaise Kamiiji Hui en 3 sets dans une ambiance chaleureuse et festive. S'en est suivie la remise des médailles avec le lever des drapeaux et l'hymne national.



... Les ALSH aussi !

Le vendredi 30 août, plusieurs enfants fréquentant les accueils de loisirs élémentaires ont assisté à des épreuves de volley-ball. Ces matches des Jeux paralympiques Paris 2024 se déroulaient à Villepinte.



La Parent'aise

Etre parent est un apprentissage de tous les jours. Des doutes, des questions, des inquiétudes se mêlent au bonheur d'accueillir et d'accompagner son enfant. Venez découvrir La Parent'aise lors d'un moment convivial de jeu avec votre enfant de moins de 6 ans, dans un lieu dédié à la rencontre entre enfants, parents et professionnels. Horaires d'ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, mardi de 14h à 19h et jeudi de 14h à 18h. 2, rue Etienne Méhul (quartier de Bercy) Renseignements au 01 46 76 65 05 ou par mail : relaispetiteenfance@charenton.fr



Charenton
Solidarité

SPORT SUR ORDONNANCE



*«Laisse tes soucis sur la touche,
le sport t'aide à te libérer l'esprit.»*



BOUGE AVEC NOUS

CHAQUE LUNDI DE 17H15 À 18H30

LA VILLE EST LÀ POUR T'ACCOMPAGNER !

**TU AS MOINS
DE 18 ANS**

TU ES SÉDENTAIRE, EN SURPOIDS, EN ALD*
(DIABÈTE, MALADIES CARDIOVASCULAIRES,
PULMONAIRES, CANCER..) OU EN DÉPRESSION.

* AFFECTION DE LONGUE DURÉE

**RETROUVE LE GOÛT À L'ACTIVITÉ
PHYSIQUE, ACCEPTE TON CORPS,
TOUT EN T'AMUSANT !**

Parles-en à ton médecin ou au CCAS
CENTRE ALEXANDRE PORTIER • 21 BIS RUE DES BORDEAUX • 01.45.18.36.18

Charenton
ma ville 
charenton.fr

CONTRAT D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL

1,3 million d'euros de subvention pour Charenton



Mercredi 4 septembre, le Maire, Hervé Gicquel, et Jean-Philippe Dugoin-Clément, Vice-président de la Région Île-de-France chargé du Logement, de l'Aménagement durable du territoire et du SDRIF, ont signé le contrat d'aménagement régional (CAR). Il concerne deux opérations charentonnaises actuellement en cours et comporte un bonus environnemental.

Ravalement, isolation et traitement de l'air de l'école élémentaire Aristide Briand (500 000 euros)

Le bâtiment datant des années 1930 présente un fort inconfort thermique, notamment en raison de ses grandes baies vitrées et de l'absence d'isolation sur certaines façades. La Ville a lancé, cet été, d'importants travaux qui incluent le ravalement des façades, l'installation d'isolants thermiques à l'intérieur et à l'extérieur, la mise en place d'une ventilation mécanique double flux, ainsi que le remplacement des fenêtres par des vitrages plus performants.

Réaménagement et végétalisation des places de la Coupole et des Marseillais (500 000 et 300 000 euros)

Le projet, lui aussi lancé cet été, consiste à déminéraliser et végétaliser l'espace de sorte à créer un îlot de fraîcheur, améliorer la gestion de l'eau et rendre ces lieux plus attractifs et adaptés aux nouveaux usages des habitants et des salariés du quartier tout en intégrant l'œuvre de Buren sur la place des Marseillais. La Ville y met l'accent sur l'aspect environnemental. Le projet inclut l'utilisation de matériaux récupérés et recyclés, la déminéralisation des surfaces pour améliorer la gestion de l'eau et la végétalisation des surfaces pour réduire l'effet d'îlot de chaleur. Il prévoit également l'installation d'un éclairage LED économe en énergie et des dispositifs pour protéger la faune.



Signature du CAR le mercredi 4 septembre.

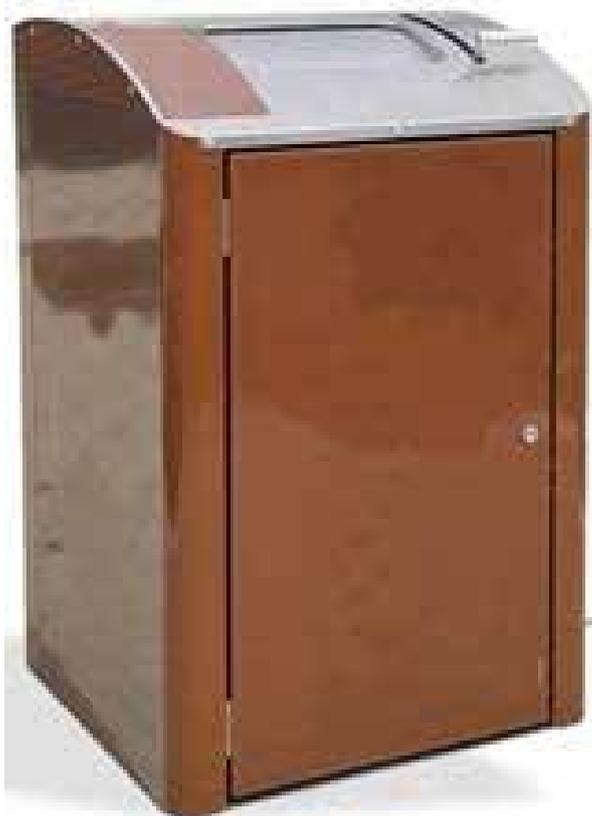


TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Changement de fournisseur d'abri-bacs et simplification des modalités d'utilisation

Depuis juillet, l'entreprise Astech est le nouveau fournisseur des abri-bacs à déchets alimentaires installés sur l'ensemble des communes du Territoire Paris Est Marne & Bois. Ses équipements sont fabriqués en France et offrent une amélioration du service sur plusieurs points.

- Une emprise au sol moindre pour une même capacité de collecte des déchets : un seul bac de 240 litres (contre 2 bacs de 120 litres pour le modèle précédent),
 - La présence d'une pédale en bas à droite de l'équipement, permettant de maintenir la trappe en position ouverte et vider plus facilement le contenu de son bioseau,
 - Une trappe escamotable en inox brossé avec poignée située à 1,22m de hauteur permet d'ouvrir et de refermer la trappe. La trappe mesure 310 x 245mm, et permet l'écoulement des eaux de pluie grâce à son aspect voûté.
- Par ailleurs, le changement de fournisseur s'accompagne de la suppression du contrôle d'accès des abri-bacs.



IMPÔTS LOCAUX

Zoom sur la taxe foncière 2024



En 2024, la Municipalité de Charenton-le-Pont a une nouvelle fois fait le choix de ne pas augmenter le taux de sa taxe foncière sur le bâti, comme c'est le cas depuis 2010, et ce malgré la suppression de la taxe d'habitation. Cependant, tous les contribuables, au niveau national, verront cette année leur taxe augmenter d'au moins 3,9%, même dans les villes qui n'ont pas voté de hausse de leur taux.

En effet, la taxe foncière est calculée sur la base de la valeur locative cadastrale. Or, cette dernière est indexée sur l'inflation communiquée par l'Insee fin 2023.

La revalorisation de la valeur locative entraînera donc cette année une hausse mécanique de la taxe foncière de 3,9% pour tous les contribuables. C'est toutefois moins que la revalorisation de cet impôt de 7,1% enregistrée l'année dernière.

**Assiette fixée par l'Etat
(+3,9% en 2024)
X Taux Voté par la ville
(+0% à Charenton en 2024)
Rappel du taux communal :
29,19%**

En 2024, la date limite de paiement de la taxe foncière est le 20 octobre 2024 si vous payez par paiement en ligne par internet, smartphone ou tablette, ou le 15 octobre 2024 si vous payez via un autre moyen de paiement.

Plus d'infos sur www.impots.gouv.fr



[Patrick SEGALAT]

Maire-Adjoint chargé des Ressources Humaines, des Finances, de la Prospective Financière et du Contrôle de Gestion]

"La dernière édition de l'Observatoire national des taxes foncières souligne qu'entre 2012 et 2022, les propriétaires ont payé en moyenne +26,3 % de taxe foncière. L'année 2023 avait enregistré un record des hausses de cet impôt cumulant une importante revalorisation de l'assiette fixée par l'Etat et un relèvement de leurs taux par de nombreuses communes. A titre d'exemple, le taux d'imposition avait bondi de près de 52% à Paris et de 25% à Grenoble l'année dernière. Face à un contexte financier dégradé pour les villes, de nombreuses collectivités ont déjà utilisé et utiliseront ce levier fiscal même si cette tendance haussière sera moins significative au niveau national en 2024.

L'inflation qui continue à toucher les matières premières et l'énergie, le renchérissement de l'accès au crédit matérialisé par des taux d'intérêt en nette augmentation, le désengagement financier de l'Etat sur bon nombre de dotations en faveur des collectivités et la perte de recettes liées à la suppression de la taxe d'habitation sont des facteurs qui contraignent singulièrement le budget des collectivités publiques et auxquels avec le Maire et l'équipe municipale nous faisons face. Depuis 2012, la Ville s'est vue réduire et prélever en cumul la somme vertigineuse de 37,4 millions d'euros au titre de la DGF et la péréquation (*) a atteint la somme de 22,8 millions d'euros ; soit une perte cumulée de 60,2 millions d'euros.

Notre Municipalité n'a pas augmenté le taux de sa taxe foncière depuis 2010. Ce n'est pas le fruit du hasard mais bien le résultat de notre stratégie financière, tout comme d'éviter le recours à l'emprunt, d'une politique dynamique d'investissements grâce à nos capacités d'autofinancement et de nos efforts en matière de gestion de notre commune. Notre vigilance depuis tant d'années sur le plan financier, avec une réelle maîtrise de nos dépenses, est primordiale et ce d'autant plus que l'actualité souligne que le déficit de la France continue de se creuser, avec un accroissement inquiétant de la dette, et que l'Etat va devoir faire des économies qui pourraient avoir des conséquences sur les collectivités territoriales attendues dans les tous prochains mois."i

(*) «La péréquation vise à favoriser l'égalité entre les collectivités territoriales sur le plan des ressources. Les communes qui disposent d'une situation financière solide doivent abonder des fonds qui servent à verser des compensations aux villes avec des contraintes budgétaires accentuées.

CENTRAL FIT

Nouvelle offre de fitness, version zen

Lorsque l'on pénètre dans les locaux flambants neufs de Central Fit, l'ambiance sonore déconcerte. Une salle de fitness où l'on ne diffuse pas de la dance music frénétique mais du reggae ou de la soul a de quoi intriguer. C'est la patte de Chris, manager de la salle de sport et de son équipe qui a changé de concept et réouvert en juin. *"Nous désirons proposer une autre forme de fitness, loin de l'ambiance musculation body-building"*, confirme-t-il. Avec sa "team", il met l'accent sur le côté familial et accessible à tous. *"Chacun peut trouver sa place chez Central Fit, que l'on souhaite perdre du poids, se remettre en forme, débiter une activité sportive ou se préparer à la pratique d'un sport précis. Chacun peut pratiquer à son niveau et progresser en douceur. Il n'y a aucune contre-indication à la pratique du fitness"*, ajoute-t-il.

Cours collectifs et coaching personnalisé sont dispensés par une quinzaine de coaches sportifs diplômés d'Etat. Central Fit propose fitness et musculation mais aussi body pump, body combat, cross training, des cours de renforcement musculaire et même des cours dansants comme du step et de la zumba, ou dans un genre axé bien-être et relaxation, des cours de yoga, Pilates et stretching sont également dispensés. Et le succès est au rendez-vous. *"Nous sommes très actifs sur les réseaux sociaux et plus généralement sur internet et bénéficions d'un bon bouche à oreille"*, se félicite Chris.

Le choix de Charenton s'est fait grâce à une opportunité : *"Nous disposons d'une surface très importante, 800 m² ce qui est rare. L'un des associés est, par ailleurs, à la tête d'autres salles dans le Val-de-Marne. Je travaillais d'ailleurs jusqu'à présent dans celle de Vincennes"*, explique Chris. Il observe également une clientèle plus jeune et dynamique à Charenton. Clientèle qui disposera même dans les prochaines semaines de deux saunas.



Central fit, 56 bis quai des carrières, du lundi au jeudi de 7h à 22h, le vendredi de 7h à 21h et le samedi et le dimanche de 7h à 17h, tél. : 07 85 06 57 20. centralfitcharenton.fr

**Faites vos courses
chez vos commerçants
de quartier,
ils ont besoin
de vous !**

**Achetez
Charentonnais**

Charenton Économie

CLUB GRAVELLE
L'ÉQUIPEMENT

Charenton
ma ville

RESTAURANT PAVILLON CÉLESTE

Christine Lam et son mari passent la main



Marc et Christine Lam entourés de leurs repreneurs.



Le Maire, Hervé Gicquel, a remis la médaille de la Ville au couple Lam, le jeudi 12 septembre, à l'Hôtel de Ville.

Une institution change de patrons sans donner dans la révolution. Bien au contraire : il s'agit plutôt de continuité. Christine Lam à la tête avec son mari Marc, et depuis près de 20 ans, du Pavillon Céleste, incontournable restaurant asiatique de la rue de Paris, vient de céder son fonds, mais pas à des inconnus. Une affaire de famille à plus d'un titre. "J'avais repris le restaurant créé par ma mère et ma tante en 1987 et les deux couples repreneurs travaillaient depuis plus de dix ans au Pavillon", confirme Christine Lam. Dans le détail, Marc, le chef, ayant formé Wenyi Dai et Zhan, ces derniers poursuivront donc à s'activer aux fourneaux quand leurs femmes Julie et Xuemin officient en salle. Eux comme les Lam y tiennent : une de leurs missions sera de maintenir l'ambiance familiale des lieux. Que les repreneurs fassent déjà partie de la maison n'a donc rien d'un hasard. D'autant que les clients font eux aussi partie de la famille : il n'est qu'à entendre Christine appeler les habitués par leur prénom ou compter les faire-part de naissance des bébés de certains accrochés au pilier de la caisse. En parlant de pilier, la qualité et la fraîcheur des produits en sont deux de ce Pavillon à la décoration impeccable et soignée, au milieu duquel trône un aquarium. Pour tout dire : Pavillon Céleste valait le détour et le vaudra toujours.

Les trois couples sont des amoureux des métiers de la restauration, "c'est notre âme", lancent-ils, attachés à ce Pavillon et à ses clients, "nous sommes à leur service", dont beaucoup de fidèles dont ils connaissent les goûts et habitudes. "Nous cuisinons à la commande. Parfois après avoir demandé au client ce qui lui ferait envie ou n'apprécie pas", insiste Christine. Et l'on retrouve des profils très divers dans cette fameuse clientèle, jeunes, employés, cadres ou retraités. Tous apprécient la carte qui navigue entre Thaïlande, Chine et Vietnam. "J'ai d'ailleurs été très émue des messages d'une infinie gentillesse que j'ai reçus quand j'ai annoncé mon départ", poursuit-elle.

"Charenton est une ville tranquille et agréable", assure Christine qui avoue tout de même dans un sourire éclatant avoir "mené tout ce petit monde à la baguette". Comprendre : elle ne se laissait pas marcher sur les pieds, mais se devait de le lever, le pied, pour ménager sa santé. Travailleurs, elle et son mari ont tout, ou presque, sacrifié à leur restaurant. "Nous n'avons pas vu grandir nos filles qui ont maintenant 24 et 26 ans", glisse-t-elle. Ils furent d'ailleurs vaillants lors de la période du Covid et pionniers du click and collect. Un dernier mot côté proximité : "Notre restaurant c'est notre bébé et par ces repreneurs, c'est la famille qui perdure, cela nous rassure..."

**Le Pavillon Céleste, 116 bis rue de Paris,
du lundi au dimanche de 12h à 14h30 et de 19h à 22h30,
fermé le dernier dimanche du mois
tél. : 01 43 96 03 75.**

STATIONNEMENT

Gratuité pour les véhicules 100% électriques et à hydrogène des Charentonnais

Les véhicules à motorisation 100% électrique et à hydrogène des Charentonnais peuvent stationner gratuitement sur la voie publique, sur les emplacements dédiés au stationnement payant en zones rouge et verte. Cependant, il convient au préalable de s'enregistrer auprès des services municipaux ou du prestataire de la Ville en vous connectant sur jemegare.fr/charenton-le-pont/plans#zv

Plus d'infos à la cellule réglementaire (48 rue de Paris ; du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h) ou au 01 46 76 48 48 et par mail : cellulereglementaire@charenton.fr



Les documents à fournir

Carte grise de votre véhicule (adresse du domicile à Charenton), justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'électricité, d'eau, de gaz ou de téléphone), carte d'identité. Pour des cas particuliers, des pièces complémentaires pourront être demandées. Pour les non-charentonnais le tarif reste identique à celui des véhicules "non propres".

ILE-DE-FRANCE MOBILITES

Le 2 janvier 2025
Révolution de la billettique
Simplification des tarifs des transports en Île-de-France

Le même prix pour tous les Franciliens, où qu'ils habitent et où qu'ils se rendent

- + 2,50 € pour un Ticket unique / Train / RER
- + 2 € pour un Ticket bus / Tram

Liberté+ valable partout en Île-de-France

- Des tarifs réduits pour vos trajets
- + 2,50 € pour le Ticket unique / Train / RER
- + 2 € pour le Ticket bus / Tram

Il y a des correspondances offertes pour tous les modes de transport

Île-de-France

La tarification des transports fait sa révolution

Etre plus lisible et plus juste afin d'encourager l'usage des transports en commun dans un souci écologique, c'est l'objectif de la nouvelle tarification afin que les voyageurs occasionnels en Ile-de-France bénéficient de la même logique que celle du passe Navigo unique. Les Franciliens voyageurs occasionnels bénéficieront du même prix de transport, qu'ils habitent en grande couronne ou à Paris.

Deux nouveaux titres uniques de transport seront mis en vente début 2025 :

- Un ticket unique pour les déplacements en métros, trains et RER à 2,50€ permettant de se déplacer sur toutes lignes en Île-de-France ;
- Un ticket unique pour les déplacements en bus, tram et tram train à 2€€

Pour accompagner cette mesure, le Passe Liberté + (post paiement des trajets avec les correspondances offertes et une réduction de l'ordre de 20 % par rapport aux tarifs ci-dessus dès le premier voyage) sera étendu à toute la région dès le 2 janvier 2025. Le ticket de métro / Train / RER serait donc à 1,99€€ et le ticket Bus / Tram à 1,60€.

Webinaire ludique : faites rimer énergie et économies

L'hiver approche et le chauffage est déjà en marche. Comment éviter de faire flamber la facture ? Les animateurs experts de l'ALEC-MVE (Agence locale de l'énergie et du climat - Maîtrisez votre énergie) vous proposent un webinaire ludique et pratique, ponctué de quiz et d'infos utiles au quotidien. En une heure et en visio, ils vous partageront leurs conseils les plus efficaces pour économiser l'énergie cet hiver et maîtriser vos dépenses.

Mercredi 20 novembre de 19h à 20h, en visioconférence sur Zoom
(lien de connexion communiqué la veille, par email), gratuit, inscriptions sur : urls.fr/100JwX.

DA ENZO

L'Italie, en toute simplicité

Appelez-le Sam, tout simplement. Il a de la gouaille et vient d'ouvrir un restaurant italien dans le bas de la partie semi-piétonne de la rue de Paris. Il s'était fait une petite réputation avec La Diva, à Maisons Alfort, sa précédente adresse qu'il a revendue il y a deux ans, pour prendre sa retraite. "Mais je m'ennuyais, alors j'ai racheté ce local de Charenton", sourit-il. Comprendre : le contact avec la clientèle lui manquait. A peine ouvert, il y a quelques jours, il avait déjà fidélisé un groupe de touristes italiens qui sont venus quatre soirs de suite. Et que leur a-t-il servi ? Les pizzas à la romaine (c'est-à-dire avec une pâte fine) concoctés par son ami Gino, authentique transalpin, quelques plats et antipastis tout aussi italiens. "Toujours dans la simplicité. Et en ne multipliant pas les propositions, sinon on néglige la qualité et la fraîcheur", assure-t-il. Quant à la déco, elle est signée Sam, qui a tout refait et conçu la décoration par exemple en accrochant aux murs des photos de vieux films... italiens.

Da Enzo, 4 rue de Paris, du lundi au samedi de 12h à 14h30 et de 19h à 23h et le dimanche de 19h à 23h, tél. : 01 43 76 05 70.



Et dans quelques mois...

Une nouvelle activité va investir un local de la Ville :



o "Centre Médical Gravelle". Ouverture en décembre 2024 avec une dizaine de professionnels de santé parmi lesquels des médecins généralistes, des pédiatres et des professionnels de radiologie et de l'imagerie médicale.

ZAC CHARENTON BERCY : ENQUETE PUBLIQUE JUSQU'AU 23 OCTOBRE



Une enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire relative à la ZAC Charenton-Bercy, se déroule jusqu'au mercredi 23 octobre inclus en vue de déterminer les parcelles ou droits réels immobiliers à exproprier dans le cadre du projet d'aménagement de la ZAC.

En savoir plus et consulter, formuler ses observations, assister aux permanences du commissaire enquêteur : charenton.fr/actualites/lire/?id=177.

< RENDEZ-VOUS >



MÉDIATHÈQUES

1^{er} Prix littéraire inclusif

Les Médiathèques, en partenariat avec l'Association Valentin Haüy, la Bibliothèque sonore de Charenton, le Palais de la Porte Dorée et la

librairie l'Établi d'Alfortville, organisent le 1^{er} Prix littéraire inclusif. Ce prix permet aux lecteurs adultes (plus de 18 ans), ayant un handicap (auditif, visuel...) ou non de participer activement à l'élection de leur ouvrage préféré parmi les 6 ouvrages sélectionnés. Tous les ouvrages traiteront de l'inclusivité et aborderont les thèmes tels que l'exil, le handicap, l'égalité entre les sexes et les genres et bien sûr, l'égalité sociale. La sélection sera dévoilée au public le samedi 19 octobre lors de la cérémonie d'ouverture après une lecture-spectacle du texte *Les Demeurées* de Jeanne Benameur par la Compagnie L'Évènement théâtre.

Toutes les personnes majeures qui le souhaitent peuvent participer au Prix quel que soit leur lieu d'habitation. Ce prix est ouvert à tous les habitants de France et même au-delà. Pour cela, elles s'engagent à avoir lu la sélection entre le jour de lancement du Prix et le jour du vote, qui se déroulera sur place ou en ligne, courant mai. Les ouvrages seront disponibles sous plusieurs formats (papier, numérique - audio et epub - lorsque cela sera possible) et pourront être empruntés dans les Médiathèques ou sur les plateformes de l'Association Valentin Haüy ou de la Bibliothèque Sonore. Les lecteurs auront également la possibilité de les acheter à la Librairie l'Établi ou par tout autre moyen.

Formulaire d'inscription disponible au sein de chaque établissement ou en ligne sur le portail des médiathèques de Charenton : mediatheques.charentonlepont.fr

CALENDRIER

• Samedi 19 octobre à 16h

Lancement du Prix littéraire inclusif durant la semaine de la Santé mentale, avec en première partie la lecture-spectacle du texte *"Les Demeurées"* de Jeanne Benameur par la Cie l'Évènement Théâtre (inscription sur mediatheques.charentonlepont.fr ou au 01 46 76 69 00. Deuxième partie : présentation de la sélection du Prix et début des inscriptions pour les participants.

• Samedi 14 décembre à 16h

1^{ère} réunion du Prix littéraire inclusif.

• Samedi 15 février 2025 à 16h

2^e réunion.

• Samedi 17 mai 2025 à 16h

Vote du 1^{er} Prix littéraire inclusif (journée de l'inclusion).

• Octobre 2025

Rencontre avec le lauréat du 1^{er} Prix et lancement de la 2^e édition.

VOYAGE : A LA DÉCOUVERTE DE LA TOURAINE, "UN NOËL AU PAYS DES CHÂTEAUX"



Un voyage de 5 jours et 4 nuits est proposé par le CCAS du lundi 2 au vendredi 6 décembre. Les participants seront accueillis au village club « La Saulaie ».

Au programme : visite guidée du château de Chenonceau, du musée Montpoupon, journée de découverte de Tours.

Voyage aidé par le CCAS sous condition de ressources.

Réunion d'information le mardi 5 novembre à 14h30 au centre Alexandre Portier, 21bis rue des Bordeaux, famille/seniors.

LES CHARENTONNAIS ONT DU TALENT

Raphaëlle Tillet public "Dans l'ombre des projecteurs"

Thriller psychologique, ce roman s'intéresse aux relations humaines, en amitié ou en amour. En quoi peuvent-elles avoir une influence majeure sur notre vie ? Deux femmes, Camille et Laure, liées par une amitié forte, cheminent ensemble de leurs études à leur vie professionnelle. Cette relation intense va définir leur avenir. Lorsque des décisions importantes vont devoir être prises, comment vont-elles réagir ?

Disponible sur amazon.com.



30 ANS DE LA MAISON DES ARTISTES

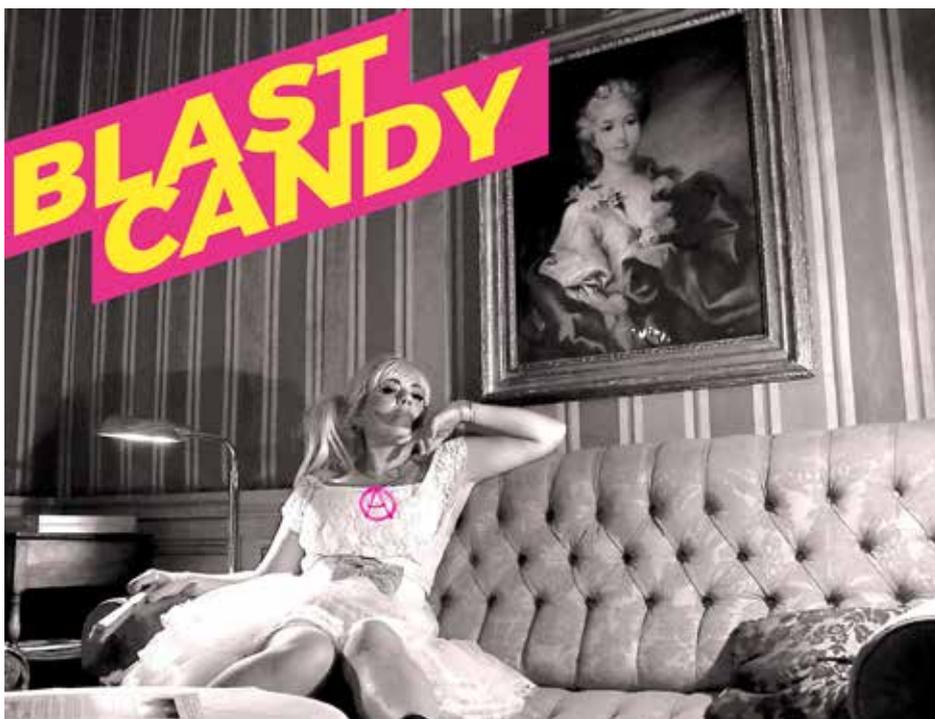
Projet Inside Out du photographe JR

Dans le cadre des prochaines portes ouvertes de la Maison des artistes qui se dérouleront les 16 et 17 novembre et alors que la Maison des artistes fête ses 30 ans, la plasticienne Daphné Dejay, une de ses occupantes, a souhaité mettre en lumière le lieu et la ville de Charenton grâce à un projet artistique participatif intitulé INSIDE OUT s'inspirant de la pratique artistique de l'artiste français JR qui aide les individus et les communautés du monde entier à faire passer un message de paix en affichant leurs portraits dans la rue.

Les portraits de 50 artistes de la Maison ont été réalisés en septembre par Jean-François Deroubaix, envoyés et imprimés sur papier par l'équipe de JR. Le collectif des artistes collera les affiches sur le bas de la façade de l'immeuble avant les portes ouvertes de novembre. Comme le veut la charte du projet Inside Out, tout le processus de collage ainsi que l'installation finale seront photographiés et diffusés sur le site de l'artiste JR.

A noter que les artistes de la Maison exposeront en même temps à l'Espace Art et Liberté pour une semaine.

Insideouteproject.net



T2R

Riot punk poésie : Blast Candy

Sur l'invitation d'un grand théâtre de région parisienne, le groupe Riot Punk Blast Candy et sa chanteuse Mira Victoria, actuellement en tournée pour la sortie de leur 2^e album *Future Drone Killer*, imaginent un show poétique et musical libertaire. Inspirés du spoken word, ils font résonner, ensemble, des textes de femmes libres, poétesses, activistes, figures de la révolte et de l'insoumission. Cette quête de poésie, de douceur, de pensée, de puissance et d'insolence offre un nouveau terrain de jeu et d'expérimentation pour le groupe, mais... la rencontre ne se déroule pas comme prévue.

Vendredi 18 octobre à 20h30



A VOS AGENDAS

**Inauguration festive
du stade Guérin, rénové,
le samedi 19 octobre, à
partir de 14h,
1^{er} samedi
des vacances de la
Toussaint.**



**Programme
à retrouver sur
charenton.fr**

**Investissement subventionné par :
Région Ile-de-France,
Agence nationale du Sport,
Etat et France nation verte.**

★ Agenda ★

Semaine bleue

Jusqu'au 12 octobre

★ Dans toute la ville

"Bouger ensemble pour entretenir la flamme", c'est le thème de ce cycle de rendez-vous dédiés aux seniors.

Un programme culturel riche de conférences, d'un spectacle de flamenco au T2R, d'ateliers et de découvertes, sans oublier le quiz littéraire.

Les inscriptions à la Semaine bleue se font par mail seniors@charenton.fr ou par téléphone au 01 45 18 36 39 ou au 01 45 18 36 27 au Centre Alexandre Portier (21 bis, rue des Bordeaux).

Programme détaillé sur :



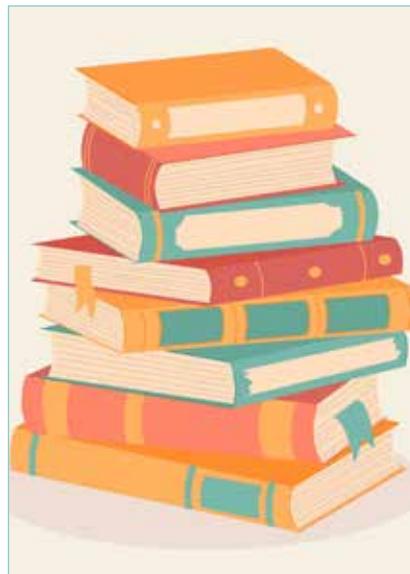
Vente de livres

Le samedi 12 octobre

★ 146 rue de Paris

Les bénévoles de la Bibliothèque pour tous organisent une grande vente de livres. Des centaines d'ouvrages seront disponibles et dans plusieurs genres : romans, bibliographies, policiers. Ils proposent, par ailleurs, une sélection d'ouvrages en grands caractères et du portage à domicile sur demande.

Renseignements au 01 41 79 40 52



Les Heures d'orgue

Dimanche 13 octobre à 15h45

★ Eglise Saint-Pierre

La flûtiste Marine Perez et l'organiste Xavier Mital interpréteront des œuvres de Widor, Vierne, Franck, Lemmens ou Caplet.

Place de l'église.

Libre participation aux frais.



Mercredi 9 octobre

Conférence sur l'écoanxiété • A 16h

Dans le cadre du comité de lecture pour et par les ados "Sur place et à emporter".

★ Médiathèque des Quais, 36 quai des Carrières

Samedi 12 octobre

Camion Emmaüs Collecte de dons • de 14h à 17h

Venez déposer vos bibelots, petits meubles, vêtements, jouets en bon état d'usage, trois samedis par mois.

★ Place Aristide Briand. Autres dates : samedi 19 octobre, place Henri d'Astier et samedi 26 septembre place Aristide Briand.

Setenta • A 20h30

Musique

★ Petit T2R, 107 rue de Paris

Dimanche 13 octobre

Atelier d'auto-réparation de vélo par l'association "Roues libres" • de 14h à 18h

< AGENDA >

★ 84 quai des Carrières (parking Bobillot).
Autres dates : dimanche 20 octobre (place Aristide Briand) et dimanche 27 octobre (84 quai des Carrières).

Lundi 14 octobre

Permanence du Député Michel Herbillon • À 19h

Une fois par mois, le Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne tient une permanence à l'Hôtel de Ville afin de recevoir les habitants. Contact : 01 43 96 77 23.

★ Hôtel de Ville, 48 rue de Paris

Mardi 15 octobre

Le réveil de l'emploi • De 9h à 15h

Ce forum de recrutement organisé par les services Emploi des Villes de Saint-Maurice et de Charenton, et avec le soutien de France Travail et de la Mission locale de Maisons-Alfort, est l'occasion de faire se rencontrer employeurs et personnes en recherche d'emploi et de découvrir les partenaires locaux pour l'emploi et la formation.

★ Espace Delacroix, 27 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice

Mardi 15 octobre

Permanence départementale

• de 14h à 17h

Chaque mardi, ce service de proximité vise à simplifier et faciliter certaines de vos démarches. Sur rendez-vous au 3994.

★ Centre A. Portier - 21bis, rue des Bordeaux

A 2 mètres • A 20h30

Nouveau cirque

★ T2R, 107 rue de Paris

Vendredi 18 et samedi 19 octobre



Inscriptions à la Newsletter de Charenton

Pour ne rien rater de l'actualité municipale, inscrivez-vous à la Newsletter. Vous la recevrez toutes les semaines.

Inscriptions :

www.charenton.fr/newsletter

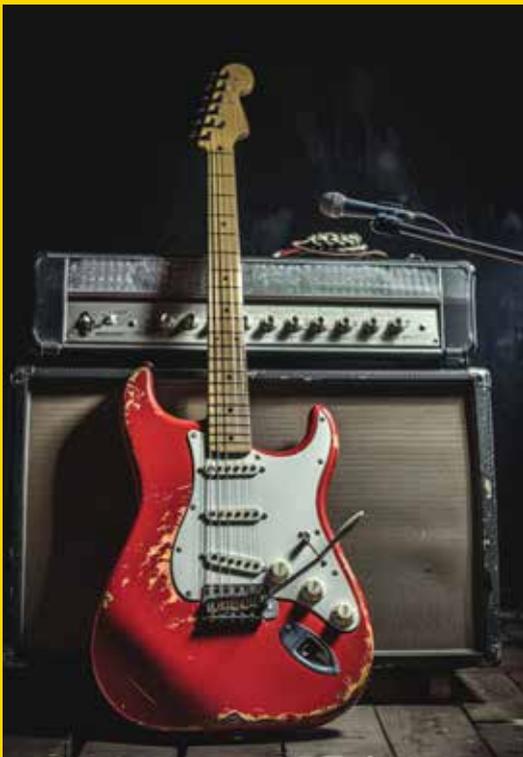
Octobre rose

Comme chaque année le collectif des commerçants Charenton Quartier (association Club Gravelle Entreprendre) s'engage pour la promotion du dépistage du cancer du sein. Au programme : vente de crêpes ou barbes à papa et animations pour collecter des dons. Les bénéfices seront reversés à l'Institut Curie.

★ Le 18 octobre, de 16h30 à 19h, devant l'école Aristide Briand

★ Le 19 octobre, de 10h à 17h, devant Virginia Immobilier, 68 rue de Paris et sous le kiosque à musique

Les autres nouveautés des Médiathèques



• Vous voulez écouter de la musique ou des livres-lus, vous pouvez emprunter un lecteur CD-MP3 pour une durée de 28 jours.

• **Notes Val-de-Marnaises** : vous êtes un groupe de musique, un(e) musicien(ne), un chanteur ou une chanteuse du Val-de-Marne, qui compose ses musiques ou chants, vous pouvez contacter les Médiathèques pour un mini-concert au sein de la médiathèque de Bercy. Renseignements au 01 46 76 69 00 ou mediatheques@charenton.fr

• **Des histoires et des signes** : vous souhaitez vous initier à la langue des signes, venez participer à l'animation « des histoires et des signes ». Ouvert à tous à partir de 8 ans. Sur inscription.



Version audio
du *Charenton magazine*
sur www.charenton.fr



Charenton magazine chez vous

En cas de non réception de votre Charenton magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou par mail : cmag@charenton.fr

CHARENTON DEMAIN

Mise au point

Malgré des divergences, les élus se doivent d'être respectueux entre eux. C'est l'esprit de la démocratie. Depuis qu'il a été exclu de la majorité municipale en juin 2023 pour des positions et propos inadmissibles, M. Szerman multiplie les calomnies, outrages, mensonges, diffamations, attaques personnelles et familiales à l'égard du Maire et des membres de Charenton Demain.

Ces propos tenus en différents lieux, sur les réseaux sociaux et dans ses tribunes de Cmag, que la ville doit publier conformément à la réglementation, nous ont conduit à saisir la justice.

Une collectivité est tenue de protéger ses élus contre les injures, diffamations ou violences pour les

protéger dans le cadre de leurs fonctions en octroyant une protection fonctionnelle. C'est un droit que nous activons légitimement dans le cas présent.

M. Szerman a aussi utilisé à l'encontre de Pascal Turano, 1^{er} adjoint, à deux reprises, avec des motifs farfelus, le dispositif de la « citation directe à comparaître » qui permet de faire convoquer obligatoirement toute personne devant le tribunal correctionnel sans enquête préalable, à la seule initiative du plaignant.

M. Szerman se sert de ce dispositif pour faire croire que M. Turano a été convoqué à deux reprises par la justice. Mais cette convocation relève de sa seule initiative ! M Szerman doit payer une consignation pour qu'il y ait jugement. Ce qu'il s'est bien gardé de faire lors de la première affaire (la seconde est en cours). L'affaire a donc été classée.

Compte-tenu de la violence du comportement de M. Szerman, cette mise au point s'imposait.



CHARENTON PASSIONNÉMENT

Suppression des aides de l'État pour Charenton : la ville n'investit pas assez et le contribuable est trop sollicité !

En 2024, à travers la mise en place de mesures inédites, l'État poursuit son action pour aider les villes à faire face aux effets de l'inflation et à investir dans la transition écologique. Ces dotations contribuent à financer le budget des collectivités en complément des impôts locaux. Alors que les aides de l'État aux communes du Val-de-Marne se chiffrent cette année à près de 200 M€, en hausse de 2,24%, la Ville de Charenton, qui avait vu sa dotation fortement diminuer en 2023, perd tout simplement

cette dotation en 2024 ! C'est donc, avec Rungis qui bénéficie de la présence du MIN de Rungis, la SEULE ville du département à ne percevoir AUCUNE AIDE de l'État. Faut-il s'en réjouir ? NON. Cela signifie que la Ville n'investit pas assez, comme le souligne la Chambre Régionale des Comptes, et que le contribuable charentonnais est sur-sollicité ! A titre de comparaison, Maisons-Alfort perçoit + de 6,6 M€ de dotations de l'État, Joinville-le-Pont + de 2,2 M€ (+10% en 2024) et Saint-Maurice + de 800 000€...

Caroline CAMPOS-BREILLON,

Oriane OUTIN,

Serge TOURCHIK,



CONSTRUIRE L'AVENIR À CHARENTON

Quels types de crèches voulons nous à Charenton ?

Alors que la majorité municipale a décidé unilatéralement la fermeture de la crèche de la Cerisaie, nous avons eu à voter, lors du dernier conseil municipal, pour l'attribution à une entreprise privée de la gestion du multi accueil Simone Veil. J'ai été le seul à m'y opposer. Depuis que je suis élu, ma position a toujours été constante sur ce sujet. Dans le cas des crèches municipales, confier la délégation à une entreprise privée à toujours pour conséquence de dégrader la qualité du service qui est proposée aux familles. Il y a eu des précédents douloureux à Charenton. L'actualité démontre que le problème se présente partout au niveau national. Il est en effet compliqué de concilier une prestation de qualité de garde des très jeunes enfants tout

en ayant vocation à dégager des bénéfices financiers.

Grâce au personnel municipal qui travaille au sein des crèches, nous sommes pourtant en mesure de proposer un service public de qualité, qui est sensé également être une vitrine pour la ville et permettre aux Charentonnais de mieux concilier vie privée et vie professionnelle. Le choix purement budgétaire fait par la municipalité aura pour conséquence la dégradation du service proposée aux Charentonnais par rapport à ce qu'ils pourraient espérer avec une crèche gérée directement par la ville. Il relève de la compétence d'une ville d'assurer un service public de qualité dans le domaine de la garde des très jeunes enfants et celle-ci ne devrait pas pouvoir faire l'objet d'une stratégie visant à faire des économies.

Loïc Rambaud, conseiller municipal

« les écologistes », eelvcharenton@gmail.com



CHARENTON POUR TOU.T.E.S !

Alerte sur les crèches privées !

Courant septembre est sorti "Les Ogres", écrit par V. Castanet, qui décrit les problèmes de la privatisation des crèches, les dysfonctionnements dans ce secteur, la potentielle corruption, et vise le groupe People & Baby, pour de la maltraitance et de l'enrichissement privé sur le dos des petits. Or les 2 crèches en DSP à Charenton sont tenues par People & Baby. J'ai toujours été opposé au principe des DSP pour les crèches. Par ce choix, la ville n'opère pas d'économies majeures, le coût pour les familles est le même que pour les berceaux publics, et nous risquons la perte de la compétence comme constaté avec la restauration collective (cantines, ...). J'ai alerté à plusieurs reprises depuis 2020 sur les problèmes des DSP et sur la mauvaise qualité du

service rendu aux Charentonnais. Un turnover indécemment, des problèmes avec les petits, des indicateurs non satisfaisants... voilà le bilan de cette gestion en DSP. J'ai envoyé un courrier, sans réponse, aux responsables des crèches Simone Veil et Bleu en 2023 m'indignant de la communication mensongère de People & Baby, se targuant de la satisfaction des parents, quand moins de 5 familles seulement ont répondu au questionnaire.

Avec ces rapports d'activité, et les révélations qui ont été faites par ce livre, nous appelons de nouveau la majorité municipale à revenir sur la privatisation des berceaux, au nom du service auquel les Charentonnais ont droit !

João Martins Pereira

jmartinspereira@charenton.fr

pscharenton@gmail.com



RADICALEMENT ENSEMBLE POUR CHARENTON !

La laïcité !

En me présentant aux élections municipales de 2020, j'ai voulu rendre hommage à mon grand-père, Raymond Lacam, qui fut Maire Radical-Socialiste dans le Lot pendant 35 ans.

C'est en souvenir de son engagement et de ses valeurs que j'ai décidé, aujourd'hui, de rejoindre à mon tour le Parti Radical sous la présidence de Laurent Hénart.

Je continuerai à être partie prenante de la coalition Ensemble pour la République, aux côtés de Renaissance, du MoDem, d'Horizons, de l'UDI ... Après tout, En Marche ! n'est-il pas l'héritier direct du Parti Radical ? Une formation de centre gauche pour le social et de centre droit pour l'économie. Ma devise demeure inchangée :

"L'économie sans le social, c'est de la barbarie ; le social sans l'économie, c'est de l'utopie."

Un autre pilier fondamental de mon engagement politique est la laïcité. Cette valeur est au cœur du Parti Radical et de mon action. Elle garantit à chacun la liberté de croire ou de ne pas croire, tout en préservant la sphère publique de l'influence religieuse. La laïcité est un bouclier et non une arme.

La religion doit demeurer dans la sphère privée comme le prévoit la loi de 1905.

J'espère que vous partagez avec moi ces valeurs républicaines, en particulier cette laïcité qui est l'une des bases essentielles de notre vivre-ensemble.

Soyons fidèles à cette loi, socle de notre République !

Francis Rodriguez-Lacam

Francis.rodriguez-lacam@sfr.fr

Facebook : Francis Rodriguez-Lacam2020

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

• Jalil CHOUAH et Mireille KARAM •
Georges KUAWU et Dominique FORTUNÉ
• Taofeek ELETU et Dalla SOUKOUNA
• Javier BARRENECHEA GOMEZ et
Sibylle COURTOIS • Yoël BANAY et
Déborah TORDJMAN • Eyal NARBONI
et Hava MARCIANO • Benjamin NAHUM
et Ilona ISRAEL • Karim DAIDECHE et
Akila BOULARAS • Alexandre JALKH et
Hélène LI • Miguel LERZUNDI SUAREZ
et Sabrina BOCHEF • Yoan ELGHEZ et
Audrey HACCOUN • Aaron ZEITOUN et
Eden DAHAN • Réouven COHEN et Kéren
ASSOULINE

Décès

Avec nos sincères condoléances

• Bernadette LE BARS née ARTIER • Jean-
Pierre MERLIN • Jean-Claude MARTIN •
Florence FOMPEYDIE

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

• Agathe LAGABRIELLE • Léon
ROQUIGNY • Romy ATTIA • Iris MORIN
• Gabriel KIPFER • Athénaïs HUMBERT
• Adèle TEBOUL BLOMME • Gabriel
RODRIGUES BOSSETI • Nelya NAÏT-
ABDELLAH • Arthur FOKIN • Olivia
RIOS • Lyham GUACIDE • Céleste
HOWE CHARVIN • Tom FRAS • Mayssa
BEN AYED • Matane HADJADJ • Gabriel
BIZOUAIRD MOUGNEAU • Hanisha
KRUSHNANANTHAN

Disparition



La Municipalité salue la mémoire
de Maxime Tandonnet.

Haut fonctionnaire et historien,
contributeur régulier du Figaro,
le Charentonnais est décédé
le 21 septembre à l'âge de 65
ans. Inspecteur général de
l'Administration, ancien élève de
l'ENA et de Sciences Po Bordeaux,
il était passé par les Ministères
des Affaires étrangères et de
l'Intérieur. De 2007 à 2011, il fut
conseiller Immigration et Intérieur
du Président de la République
Nicolas Sarkozy à l'Élysée. Il est
l'auteur de nombreux ouvrages dont
une *Histoire des Présidents de la
République*.

SANTÉ à Charenten

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 13 octobre
PHARMACIE DE GRAVELLE

118 rue de Paris
Tél. : 01 43 68 18 32

Dimanche 20 octobre
PHARMACIE BERCY II

8-10 place de l'Europe
Tél. : 01 45 18 40 50

Dimanche 27 octobre
PHARMACIE CENTRALE

54 rue de Paris
Tél. : 01 43 68 01 41

Dimanche 3 novembre
PHARMACIE DES DEUX COMMUNES

46 avenue Maréchal de Lattre de
Tassigny
Tél. : 01 43 68 20 33

SAMI

**Urgences médicales le soir,
le week-end et jours fériés
en appelant le 15.**

14, rue du Val d'Osne à Saint-Maurice

- le soir du lundi au vendredi de 20h à minuit
- le samedi de 14h à minuit
- les dimanches/jours fériés de 8h à minuit



CHARENTON ECOLOGIE

Vers une ville plus inclusive

Les Jeux Paralympiques qui viennent de se terminer n'ont pas été seulement un événement sportif. Ils incarnent une formidable démonstration de résilience, de détermination et d'inclusivité. À travers ces athlètes qui repoussent les limites du possible, nous recevons un message fort : les différences ne sont pas des obstacles, mais des forces. Chaque performance nous rappelle que notre société doit être inclusive, permettant à chacun de vivre pleinement et de contribuer à la vie collective.

Charenton peut s'inspirer de cet esprit pour accélérer sa transformation en une ville plus ouverte et accessible à tous. Nos infrastructures, espaces publics et activités doivent être conçus pour accueillir

toutes les personnes, quelle que soit leur situation de handicap. L'inclusivité, c'est offrir à chacun la possibilité de participer à la vie de la ville sans distinction.

Pour atteindre cet objectif, la ville pourrait améliorer l'accessibilité des bâtiments publics (ascenseurs, rampes, etc.); Créer des parcours tactiles et des signaux sonores; Promouvoir des activités sportives et culturelles inclusives; Former le personnel municipal à l'accueil des personnes en situation de handicap; Sensibiliser les commerçants à adapter leurs locaux aux personnes en situation de handicap. Charenton peut devenir un modèle de solidarité, à l'image des valeurs portées par les Jeux Paralympiques. Faisons de cette ville un lieu où chaque citoyen trouve sa place et s'épanouit, sans barrière..

Argentina DENIS, conseillère municipale, adenis@charentonlepont.fr



CHARENTONNAIS ENGAGÉS

Déjà un an que les pogroms anti juifs du 7 octobre ont frappé le monde libre et la seule démocratie du Moyen-Orient : Israël. Nos deux compatriotes français Ofer Kalderon, Ohad Yahalomi et les 101 otages sont toujours séquestrés par les terroristes islamistes du Hamas, parce que juifs. À Charenton, il aura fallu la pression publique sur le maire pour qu'il daigne honorer nos otages sur le fronton de la mairie. Les Charentonnais s'en souviennent et ne pardonnent pas. Les vaines tentatives de déstabilisation pour me faire taire avec l'impôt communal n'effaceront pas le constat et la mémoire collective.

En cette rentrée, notre ville perd peu à peu de sa superbe. Les Charentonnais se demandent où va leur impôt. Quel est le plan urbain et l'avenir de la ville ? Que sera-t-elle dans 10 ans monsieur le maire ? Outre la fermeture d'une crèche, quelle est votre vision ? L'énergie mise dans les actions judiciaires à mon encontre pour compenser un complexe d'infériorité entrave l'élaboration d'un réel projet pour la commune et ses habitants.
Rejoignez-nous : charentonnaisengages@gmail.com
A bientôt !

Mickaël Szerman

Président Charentonnais Engagés.

**Ensemble,
adaptions la ville d'aujourd'hui
et fabriquons celle de demain**

DEVENEZ

Conseiller de quartier



Vous avez 16 ans ou plus et vous habitez Charenton ?

Déposez votre candidature
à compter du mardi 1^{er} octobre 2024
sur la plateforme citoyenne
lafabriquecitoyenne.charenton.fr

IMPÔTS LOCAUX

Zoom sur la taxe foncière 2024



[Patrick SEGALAT]

Maire-Adjoint chargé des Ressources Humaines, des Finances, de la Prospective Financière et du Contrôle de Gestion]

"La dernière édition de l'Observatoire national des taxes foncières souligne qu'entre 2012 et 2022, les propriétaires ont payé en moyenne +26,3 % de taxe foncière. L'année 2023 avait enregistré un record des hausses de cet impôt cumulant une importante revalorisation de l'assiette fixée par l'Etat et un relèvement de leurs taux par de nombreuses communes. A titre d'exemple, le taux d'imposition avait bondi de près de 52% à Paris et de 25% à Grenoble l'année dernière. Face à un contexte financier dégradé pour les villes, de nombreuses collectivités ont déjà utilisé et utiliseront ce levier fiscal même si cette tendance haussière sera moins significative au niveau national en 2024.

L'inflation qui continue à toucher les matières premières et l'énergie, le renchérissement de l'accès au crédit matérialisé par des taux d'intérêt en nette augmentation, le désengagement financier de l'Etat sur bon nombre de dotations en faveur des collectivités et la perte de recettes liées à la suppression de la taxe d'habitation sont des facteurs qui contraignent singulièrement le budget des collectivités publiques et auxquels avec le Maire et l'équipe municipale nous faisons face. Depuis 2012, la Ville s'est vue réduire et prélever en cumul la somme vertigineuse de 37,4 millions d'euros au titre de la DGF et la péréquation (*) a atteint la somme de 22,8 millions d'euros ; soit une perte cumulée de 60,2 millions d'euros.

Notre Municipalité n'a pas augmenté le taux de sa taxe foncière depuis 2010. Ce n'est pas le fruit du hasard mais bien le résultat de notre stratégie financière, tout comme d'éviter le recours à l'emprunt, d'une politique dynamique d'investissements grâce à nos capacités d'autofinancement et de nos efforts en matière de gestion de notre commune. Notre vigilance depuis tant d'années sur le plan financier, avec une réelle maîtrise de nos dépenses, est primordiale et ce d'autant plus que l'actualité souligne que le déficit de la France continue de se creuser, avec un accroissement inquiétant de la dette, et que l'Etat va devoir faire des économies qui pourraient avoir des conséquences sur les collectivités territoriales attendues dans les tous prochains mois."i

(*) «La péréquation vise à favoriser l'égalité entre les collectivités territoriales sur le plan des ressources. Les communes qui disposent d'une situation financière solide doivent abonder des fonds qui servent à verser des compensations aux villes avec des contraintes budgétaires accentuées.

+0%
L'évolution du taux communal de la taxe foncière depuis 2010

En 2024, la Municipalité de Charenton-le-Pont a une nouvelle fois fait le choix de ne pas augmenter le taux de sa taxe foncière sur le bâti, comme c'est le cas depuis 2010, et ce malgré la suppression de la taxe d'habitation. Cependant, tous les contribuables, au niveau national, verront cette année leur taxe augmenter d'au moins 3,9%, même dans les villes qui n'ont pas voté de hausse de leur taux.

En effet, la taxe foncière est calculée sur la base de la valeur locative cadastrale. Or, cette dernière est indexée sur l'inflation communiquée par l'Insee fin 2023.

La revalorisation de la valeur locative entraînera donc cette année une hausse mécanique de la taxe foncière de 3,9% pour tous les contribuables. C'est toutefois moins que la revalorisation de cet impôt de 7,1% enregistrée l'année dernière.

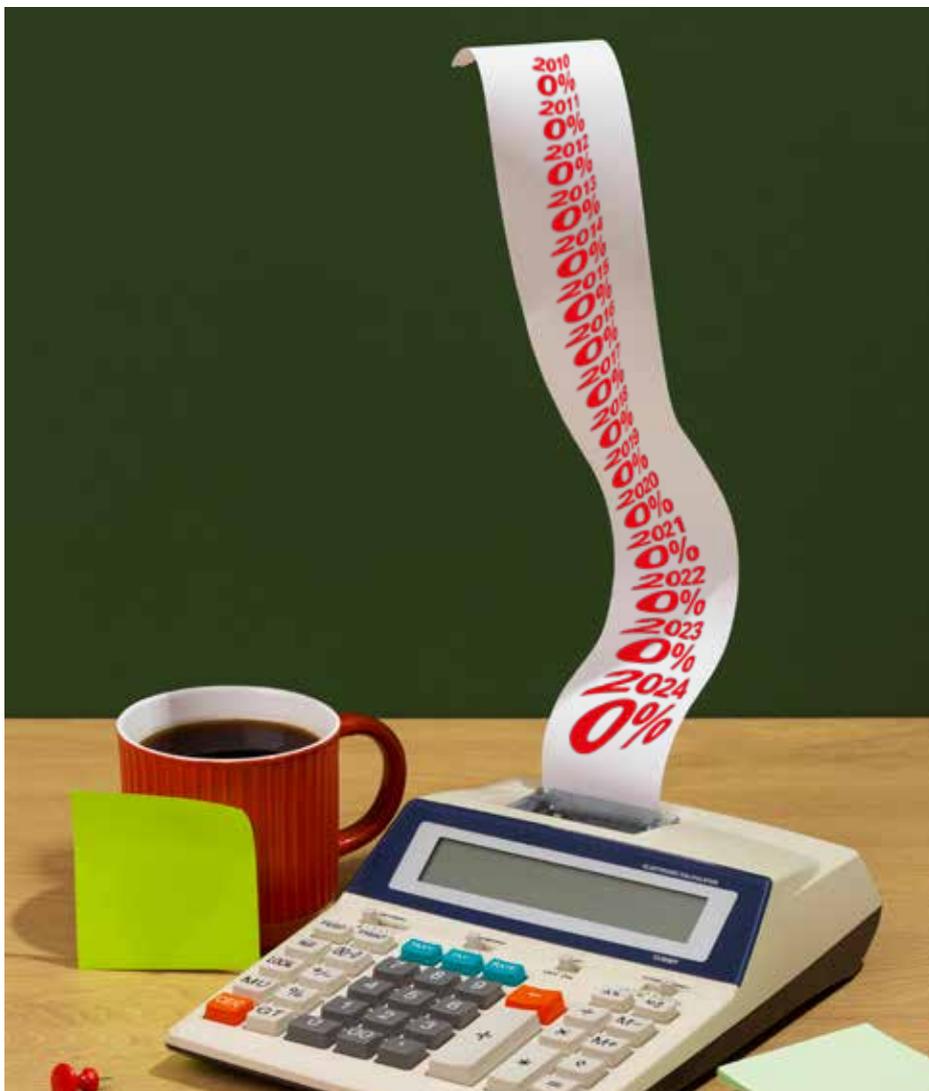
**Assiette fixée par l'Etat
(+3,9% en 2024)
X Taux Voté par la ville
(+0% à Charenton en 2024)
Rappel du taux communal :
29,19%**

En 2024, la date limite de paiement de la taxe foncière est le 20 octobre 2024 si vous payez par paiement en ligne par internet, smartphone ou tablette, ou le 15 octobre 2024 si vous payez via un autre moyen de paiement.

Plus d'infos sur www.impots.gouv.fr

IMPÔTS LOCAUX

Zoom sur la taxe foncière 2024



En 2024, la Municipalité de Charenton-le-Pont a une nouvelle fois fait le choix de ne pas augmenter le taux de sa taxe foncière sur le bâti, comme c'est le cas depuis 2010, et ce malgré la suppression de la taxe d'habitation. Cependant, tous les contribuables, au niveau national, verront cette année leur taxe augmenter d'au moins 3,9%, même dans les villes qui n'ont pas voté de hausse de leur taux.

En effet, la taxe foncière est calculée sur la base de la valeur locative cadastrale. Or, cette dernière est indexée sur l'inflation communiquée par l'Insee fin 2023. La revalorisation de la valeur locative entraînera donc cette année une hausse mécanique de la taxe foncière de 3,9% pour tous les contribuables. C'est toutefois moins que la revalorisation de cet impôt de 7,1% enregistrée l'année dernière.

**Assiette fixée par l'Etat
(+3,9% en 2024)
X Taux Voté par la ville
(+0% à Charenton en 2024)
Rappel du taux communal :
29,19%**

En 2024, la date limite de paiement de la taxe foncière est le 20 octobre 2024 si vous payez par paiement en ligne par internet, smartphone ou tablette, ou le 15 octobre 2024 si vous payez via un autre moyen de paiement.

Plus d'infos sur www.impots.gouv.fr



[Patrick SEGALAT]

Maire-Adjoint chargé des Ressources Humaines, des Finances, de la Prospective Financière et du Contrôle de Gestion]

"La dernière édition de l'Observatoire national des taxes foncières souligne qu'entre 2012 et 2022, les propriétaires ont payé en moyenne +26,3 % de taxe foncière. L'année 2023 avait enregistré un record des hausses de cet impôt cumulant une importante revalorisation de l'assiette fixée par l'Etat et un relèvement de leurs taux par de nombreuses communes. A titre d'exemple, le taux d'imposition avait bondi de près de 52% à Paris et de 25% à Grenoble l'année dernière. Face à un contexte financier dégradé pour les villes, de nombreuses collectivités ont déjà utilisé et utiliseront ce levier fiscal même si cette tendance haussière sera moins significative au niveau national en 2024.

L'inflation qui continue à toucher les matières premières et l'énergie, le renchérissement de l'accès au crédit matérialisé par des taux d'intérêt en nette augmentation, le désengagement financier de l'Etat sur bon nombre de dotations en faveur des collectivités et la perte de recettes liées à la suppression de la taxe d'habitation sont des facteurs qui contraignent singulièrement le budget des collectivités publiques et auxquels avec le Maire et l'équipe municipale nous faisons face. Depuis 2012, la Ville s'est vue réduire et prélever en cumul la somme vertigineuse de 37,4 millions d'euros au titre de la DGF et la péréquation () a atteint la somme de 22,8 millions d'euros ; soit une perte cumulée de 60,2 millions d'euros.*

Notre Municipalité n'a pas augmenté le taux de sa taxe foncière depuis 2010. Ce n'est pas le fruit du hasard mais bien le résultat de notre stratégie financière, tout comme d'éviter le recours à l'emprunt, d'une politique dynamique d'investissements grâce à nos capacités d'autofinancement et de nos efforts en matière de gestion de notre commune. Notre vigilance depuis tant d'années sur le plan financier, avec une réelle maîtrise de nos dépenses, est primordiale et ce d'autant plus que l'actualité souligne que le déficit de la France continue de se creuser, avec un accroissement inquiétant de la dette, et que l'Etat va devoir faire des économies qui pourraient avoir des conséquences sur les collectivités territoriales attendues dans les tous prochains mois."

(*) « La péréquation vise à favoriser l'égalité entre les collectivités territoriales sur le plan des ressources. Les communes qui disposent d'une situation financière solide doivent abonder des fonds qui servent à verser des compensations aux villes avec des contraintes budgétaires accentuées.